



Paraît le lundi matin

Published every Monday morning

Abonnements \$2 par an
Subscriptions a year

Payables d'avance
Payable in advance

MUNICIPAL
Gazette
MUNICIPALE
DE—OF
Montreal

Organe officiel de la Corporation
de la Ville de Montréal

Official organ of the Corporation
of the City of Montreal

CANADA

Cinquième année No 13
Fifth year

27 Avril 1908
April

Les abonnements sont reçus chez
Le Trésorier de la Ville de Montreal,
Hôtel de Ville

Les autres communications doivent
être adressées au directeur de
"LA GAZETTE MUNICIPALE"
Hôtel de Ville

Forward subscriptions to
The City Treasurer of Montreal
City Hall

All other communications should be
addressed to the managing-editor of
"The Municipal Gazette"

City Hall

TELEPHONE: MAIN 4240

OPINIONS LEGALES

Enquête sur la Police

DÉPARTEMENT EN LOI.

Montréal, le 16 avril 1908.

A Son Honneur le Maire et aux Echevins de la Cité de Montréal.

Messieurs,

A une assemblée de votre Conseil, tenue le 6 avril courant, il a été résolu que le Département en Loi reçoive instruction de prendre les mesures nécessaires pour que l'enquête en question (savoir, l'enquête sur certaines accusations portées contre le service de la Police par MM. E.-W. Villeneuve et G.-W. Vandelac) soit tenue conformément aux dispositions du chapitre 42 du statut 58 Victoria (1895).

En réponse à cette demande, nous avons l'honneur de vous soumettre les explications suivantes, préliminaires à la préparation d'une requête pour obtenir de la Cour Supérieure la permission de faire une enquête sur les matières ou sur les faits contenus dans les deux lettres en question.

La résolution de votre Conseil est basée sur un rapport de la Commission de Police par lequel il est déclaré que cette Commission avait consulté les avocats de la Cité, lesquels, après examen des deux lettres de MM. Villeneuve et Vandelac, en sont arrivés à la conclusion que les faits allégués dans ces lettres n'étaient pas suffisamment explicites ni libellés de manière à contenir des accusations spécifiques capables de justifier la demande d'une enquête par la nomination d'une Commission royale ou d'une Commission ordinaire par le Conseil.

En conséquence de cette opinion des avocats, la Commission de Police a recommandé que lesdites lettres, ainsi que les opinions du Département en Loi et une opinion, adressée par l'honorable sir Alexandre Lacoste au président de la Commission de Police, fussent déposées aux archives.

Les avocats de la Cité ont mis de nouveau à l'étude cette question d'enquête afin de pouvoir rédiger, si possible, la requête nécessaire en obéissance aux instructions de votre Conseil.

D'après la clause 5 du statut 58 Victoria, chapitre 42, plus haut cité, il est décrété ce qui suit:

"Le Conseil de toute cité ou municipalité peut, par résolution, ou cinquante électeurs de toute cité ou municipalité peuvent, par voie de requête adressée à un juge de la Cour Supérieure, dans le district où telle cité ou municipalité est située, en terme ou en vacances, demander à tel juge de faire enquête sur toutes matières mentionnées dans la résolution ou requête et se rapportant à une malversation, abus de confiance, ou autre inconduite de la part d'un ou plusieurs membres du conseil, ou officiers de la municipalité, ou d'une ou des personnes ayant un ou des contrats avec icelle. ou, dans le cas où le conseil de toute cité ou municipalité

LEGAL OPINIONS.

Police Investigation.

LAW DEPARTMENT.

Montreal, April 16th, 1908.

To His Worship the Mayor and to the Aldermen of the City of Montreal.

Gentlemen,

At a meeting of your Council, held the 6th instant, it was resolved that the Law Department be instructed to adopt the necessary measures in order that the investigation in question, (that is the investigation into certain charges made against the Police department by Messrs. E. W. Villeneuve and G. W. Vandelac) be held in compliance with the provisions of chapter 42 of the law 58 Victoria (1895).

Replying to said request, we beg to submit the following explanations, before preparing a petition to obtain from the Superior Court permission to hold an investigation on matters or facts contained in the two letters in question.

The Council's resolution was based upon a report from the Police Committee by which it was stated that the said Committee had consulted the City attorneys, who, after having examined the two letters of Messrs. Villeneuve and Vandelac, had come to the conclusion that the facts mentioned in said letters were not sufficiently defined nor alleged in such a manner as to contain specific charges which might justify the appointment of a Royal Commission, or appointment of an ordinary Commission by the Council.

Consistently with said opinion of the City attorneys, the Police Committee recommended that the above mentioned letters be filed of record, as well as the opinion of the Law Department, and an opinion from Honorable Sir Alexandre Lacoste sent to the chairman of the Police Committee.

The City attorneys have once more considered this investigation question in order to draft, if possible, the necessary petition so as to comply with instructions of Council.

Clause 5 of 58 Victoria, chap. 42, above cited, enacts as follows:

"The Council of any city or municipality, by resolution thereof, or fifty electors of any city or municipality, may, by petition to a judge of the Superior Court, in the district in which such city or municipality is situated, in term or in vacation, require such judge to investigate any matter to be mentioned in the resolution or petition, and relating to a supposed malfeasance, breach of trust or other misconduct on the part of one or more members of the council or officers of the municipality, or of any person or persons having a contract or contracts therewith, or, in case the council of any city or municipality sees fit to cause inquiry to be made into or concerning

"juge à propos de faire instituer une enquête concernant une matière relative au gouvernement de la cité ou municipalité ou à la conduite de toute partie des affaires publiques d'icelle, et si le conseil ou les électeurs, en tout temps, présentent une requête demandant audit juge de faire l'enquête, le juge, après avoir donné avis aux parties incriminées de l'accusation portée et de la date à laquelle il procédera à l'enquête, fera l'enquête et aura, à cette fin, tous les pouvoirs conférés par cette loi ou par toutes lois concernant les enquêtes touchant les affaires publiques.

"Le juge continuera telle enquête de jour en jour avec toute la diligence convenable, et fera rapport au Conseil sur les résultats de l'enquête et sur la preuve faite au cours de cette enquête.

"Le juge, en faisant son rapport, statuera sur les frais."

Afin de répondre aux exigences de la loi, il est nécessaire de rechercher, dans les lettres contenant les plaintes de MM. Villeneuve et Vandelac, s'il y a les éléments voulus pour faire telle enquête, de manière que le juge saisi des faits puisse donner avis aux parties incriminées de l'accusation portée et de la date à laquelle il procédera à l'enquête autorisée par votre honorable Conseil.

Nous avons de nouveau mis à l'étude cette question, et les seuls actes reprochés au chef de Police, aux officiers et constables, sont les suivants:

(a) D'avoir intervenu dans l'élection de M. l'échevin Proulx qui avait pour adversaire MM. Villeneuve et Vandelac, et d'avoir pris le fait et cause de M. Proulx dans ladite élection;

(b) Le chef de Police a retiré ou fait suspendre certaines poursuites contre des hôteliers, devant la Cour du Recorder.

Conformément à notre opinion, ces deux points doivent être élagués de l'enquête; ceci n'est pas une accusation. Nous avons dit et déclaré que, d'après les nouveaux amendements à la Charte, les employés publics municipaux ont le droit de voter dans les élections municipales et d'exercer tous les privilèges accordés aux autres contribuables.

Quant au reproche, adressé au chef de Police, d'avoir retiré ou fait suspendre certaines poursuites contre des hôteliers devant la Cour du Recorder, le chef de Police a expliqué le fait et en a admis la véracité en déclarant qu'il avait cru agir dans les limites de sa discrétion. Cette admission étant faite, il n'y a plus lieu de faire enquête sur la plainte formulée contre lui, à moins que cette plainte soit accompagnée d'accusations précises ou explicites qui pourraient faire croire à une malversation, abus de confiance ou autre inconduite de sa part, pour obtenir ce résultat. Les lettres en question ne font rien voir à ce sujet.

L'opinion de sir Alexandre Lacosté confirme en tous points celle des avocats de la Cité et déclare en termes formels qu'il ne croit pas qu'une Cour de justice permette une enquête sans de plus amples détails.

Nous avons demandé, par lettre, au greffier de la Cité, de même qu'au chef de Police, de vouloir bien nous communiquer tous nouveaux renseignements ou informations qui auraient pu être transmis à leurs départements respectifs, depuis la date de la résolution de votre honorable Conseil, qui pourraient nous permettre d'asseoir ou de formuler les bases d'une requête à la Cour Supérieure, et nous n'avons encore rien reçu.

Dans ces circonstances, tout en déclarant respectueusement que nous désirons nous conformer aux instructions de votre Conseil, nous croyons devoir vous aviser que les avocats de la Cité ne sont pas en mesure de vous recommander qu'il soit fait suite à une enquête, conformément aux dispositions du chapitre 42 du statut 58 Victoria, pour le moment, et nous attendrons des instructions ultérieures de votre honorable Conseil pour prendre action sur la matière.

Nous avons l'honneur d'être, messieurs, vos humbles et obéissants serviteurs,

L.-J. ETHIER,

*Procureur et Avocat en chef de la Cité,
(Pour les Avocats de la Cité).*

"any matter connected with the good government of the city or municipality, or the conduct of any part of the public business thereof, and if the council or the electors at any time petition the said judge to make the inquiry, the judge shall, after having given, to the parties incriminated, notice of the accusation and of the date at which he shall proceed with the inquiry, inquire into the same, and shall, for that purpose, have all the powers which are conferred by this act or under any law respecting inquiries concerning public matters.

"The judge shall continue such inquiry from day to day, with all convenient despatch, and report to the council the result of the inquiry and the evidence taken thereon.

"The judge, in making his report, shall also report as to the costs."

In order to comply with the exigences of law, it is necessary to find out, in the letters containing Messrs. Villeneuve and Vandelac's complaints, if they contain the necessary elements of such an investigation, so that the judge knowing the facts may notify the incriminated parties of the charge laid against them, and of the date upon which he shall proceed with the investigation authorized by your honorable Council.

We have once more studied the question, and the only acts with which the chief of Police, the officers and constables are reproached, are the following:

(a) To have interfered in the election of Ald. Proulx who was opposed by Messrs. Villeneuve and Vandelac, and to have worked only for Mr. Proulx in the said election;

(b) The chief of Police has withdrawn or caused to be suspended before the Recorder's Court certain prosecutions against innkeepers.

According to our opinion, those two points should be struck from the investigation, as they do not constitute an accusation. We have said and declared that, according to the new amendments to the Charter, civic employees have right to vote in the municipal elections, and to exercise all the privileges granted to other ratepayers.

As to the reproach made against the chief of Police, for having withdrawn or caused to be suspended certain prosecutions against innkeepers, before the Recorder's Court, the chief of Police has explained the fact and admitted the truth of same, by stating he thought he was acting within the limits of his discretion. This being admitted, there is no reason to investigate the complaint made against said officer; unless the said complaint should be accompanied with definite or explicit charges which might lead to the belief that there was malfeasance, breach of trust or other misconduct on his part in order to obtain the said result. The letters in question fail to show anything to that effect.

Sir Alexander Lacoste's opinion confirms, in every point, the City attorneys' opinion, and he states positively that he does not believe a Court of justice would allow an investigation without further particulars.

We have asked the City clerk and the chief of Police, by letter, to communicate to us any further information which might have been transmitted to their respective departments, since the date of the resolution of Council, which would enable us to base a petition to the Superior Court; but we have, as yet, received nothing in reply.

Under the circumstances, while respectfully declaring that we desire to comply with the instructions of your Council, we beg to inform you that the City attorneys are not, at the present time, in a position to recommend that an investigation be held in accordance with the provisions of chapter 42 of Act 58 Vict., and we will await further instructions from Council before taking action in the premises.

We have the honor to be, gentlemen, your humble and obedient servants,

L. J. ETHIER,

*Counsel and Chief City Attorney,
(For the City attorneys).*

DELIBERATIONS

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 16 avril

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Duquette, Bumbray et Ward.

1.—M. l'échevin L'Espérance se présente devant la Commission et demande la confection d'un trottoir en bois sur la rue Cowan, à partir de la rue Comte jusqu'à la rue Bélanger.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à construire ledit trottoir.

2.—M. l'échevin Lavallée se présente devant la Commission et se plaint de la défectuosité du niveau des rails de la "Montreal Street Ry Co." sur la rue du Parc La Fontaine.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

3.—A la demande de M. l'échevin Lavallée, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de donner instruction à la "Montreal Street Ry Co." de renouveler ses rails sur la rue Ontario, à partir de la rue St-Denis jusqu'à la rue Amherst.

4.—A la demande de M. l'échevin Lavallée, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit additionnel de \$26,500 soit voté pour défrayer le parachèvement de la surface du pavage de la rue Ontario, en blocs de scorie, à partir de la rue St-Denis jusqu'à la rue Amherst, ledit pavage ayant été commencé en 1907.

SOUSSIONS

5.—M. R. Bauset, assistant-greffier de la Cité, ouvre la seule soumission reçue pour la fourniture et la pose de dalles de pierre Ecosaise pour trottoirs, ainsi que les soumissions reçues pour la construction d'égouts dans l'avenue Oxenden et dans la Cinquième avenue.

Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'adjuger à la "Sicily Asphaltum Paving Co. Ltd." la fourniture et la pose des trottoirs en dalles de pierre écosaise "Caithness," conformément au cahier des charges, aux termes et conditions de la formule de soumission, et aux prix mentionnés dans la soumission, savoir:

Dalles, 4' x 2' x 2" d'épaisseur et plus, la verge carrée, posée.	\$2.39
Dalles, 5' x 2½' x 2" d'épaisseur et plus, la verge carrée, posée.	2.48
Dalles, 6' x 3' x 2½" d'épaisseur et plus, la verge carrée, posée.	2.66

et, de plus, qu'un contrat notarié soit préparé en conséquence. Le montant ne devant excéder, dans aucun cas, les fonds disponibles. (M. l'échevin Duquette dissident.)

6.—Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'adjuger aux plus bas soumissionnaires, MM. A.-T.-A. Chagnon et Chs. Desjardins, la construction d'un égout en brique de 2' x 3' dans la Cinquième avenue à partir de la rue Verchères jusqu'à la rue Dandurand, conformément au cahier des charges, aux termes et conditions de la formule de soumission et aux prix mentionnés dans leur soumission, savoir:

Egout en brique de 2' x 3', complet, y compris toute chose nécessaire, la verge linéaire.	\$8.48
Chevalets pour égout, la verge linéaire.	1.25
Excavation des tranchées dans le roc, la verge cube	3.42

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 16th of April.

Present: Ald. Larivière, chairman, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Duquette, Bumbray and Ward.

1.—Ald. L'Espérance appeared before the Committee and asked for the construction of a wooden sidewalk on Cowan street, from Comte to Bélanger street.

Resolved: That the City surveyor be authorized to construct said sidewalk.

2.—Ald. Lavallée appeared before the Committee and complained of the defective level of the Montreal Street Railway's rails on Park La Fontaine street.

Referred to the City surveyor.

3.—At the request of Ald. Lavallée, it was

Resolved: That the Montreal Street Ry be asked to renew its rails on Ontario street, from St. Denis to Amherst street.

4.—At the request of Ald. Lavallée, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that an additional appropriation of \$26,500 be voted to defray the cost of resurfacing the pavement of Ontario street, with scoria blocks, from St. Denis to Amherst street; the said pavement having been commenced in 1907.

TENDERS.

5.—Mr. R. Bauset, asst. City clerk, opened the only tender received for the supply and laying of Scotch flagstone for sidewalks; and the tenders received for the construction of sewers in Oxenden avenue, and in the 5th avenue.

On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the supply and laying of Scotch flagstone "Caithness," according to specifications, terms and conditions and form of tender be awarded to the Sicily Asphaltum Paving Co., at the prices mentioned in its tender for same, to wit:

Flags, 4' x 2' x 2" thick and up, per square yard, laid.	\$2.39
Flags, 5' x 2½' x 2" thick and up, per square yard, laid.	2.48
Flags, 6' x 3' x 2½" thick and up, per square yard, laid.	2.66

and, furthermore, that a notarial deed be prepared accordingly. The amount in any case, not to exceed available funds. (Ald. Duquette dissenting.)

6.—On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the construction of a brick sewer 2' x 3' in Fifth avenue, from Verchères to Dandurand street, according to specifications, terms and conditions and form of tender, be awarded to the lowest tenderers, Messrs. A. T. A. Chagnon and Chs. Desjardins, at prices mentioned in their tender for same, to wit:

Brick sewer, 2' x 3', complete, including excavation and refilling, per lineal yard.	\$8.48
Cradling for sewer, per lineal yard.	1.25
Rock excavation, per cubic yard.	3.42

et, de plus, qu'un contrat notarié soit préparé en conséquence. Le montant ne devant excéder, dans aucun cas, les fonds disponibles.

7.—Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'adjuger au plus bas soumissionnaire, MM. Dineen, la construction d'un égout en brique de 2' x 3' dans l'avenue Oxenden, à partir de la rue Prince-Arthur jusqu'à l'avenue des Pins, conformément au cahier des charges, aux termes et conditions de la formule de soumission et aux prix mentionnés dans sa soumission, savoir:

Egout en brique de 2' x 3', complet, y compris toute chose nécessaire, la verge linéaire.	\$8.65
Chevalets pour égout, la verge linéaire.	0.87
Excavation des tranchées dans le roc, la verge cube.	3.90

et, de plus, qu'un contrat notarié soit préparé en conséquence. Le montant ne devant excéder, dans aucun cas, les fonds disponibles.

8.—Soumis et lu un rapport de l'inspecteur de la Cité au sujet des demandes formulées par la "Montreal Light, Heat & Power Company," en date des 26, 30, 31 mars et 2 et 14 avril 1908, de placer et de déplacer des poteaux sur diverses rues.

M. J.-L. Archambault, avocat de la Cité, ayant été prié de donner son opinion, recommande, après avoir pris connaissance des documents, d'adresser à la "Montreal Light, Heat & Power Co." une copie du règlement No 343 et de l'informer que la Commission de la Voirie n'a pas le droit d'accéder à ses demandes, et, de plus, que ladite Compagnie soit mise en demeure, par un protêt notarié, d'avoir à respecter ledit règlement.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié d'informer la "Montreal Light, Heat & Power Co." que la Commission de la Voirie n'a pas le droit d'accéder à ses demandes de placer et de déplacer des poteaux dans les rues de la Cité, conformément au règlement No 343, et aussi de lui transmettre une copie dudit règlement.

Il est aussi

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant de transmettre au Conseil les diverses demandes, en date des 26, 30, 31 mars et 2 et 14 avril 1908, de la "Montreal Light, Heat & Power Company", pour l'érection de poteaux sur diverses rues dans lesquelles le service de la Voirie est requis par ladite Compagnie de localiser les endroits où lesdits poteaux doivent être placés, et ce dans un délai de 30 jours, en par ledit inspecteur de la Ville manquant de ce faire, ladite Compagnie devant placer et déplacer elle-même les poteaux; et, en conséquence, la Commission recommande, vu les diverses opinions déjà données par le Département en Loi déclarant que ladite "Montreal Light, Heat & Power Company," en vertu du règlement No 343, n'a pas le droit de placer et de déplacer lesdits poteaux, que ladite compagnie soit mise en demeure, par un protêt notarié, d'avoir à respecter ledit règlement et les prohibitions de la Cité à cet égard sous toute peine que de droit.

9.—Soumise et lue une lettre de MM. J.-Henry Reynolds & Co, offrant d'installer, au nouveau clos de la division Ouest, les appareils électriques au montant de \$184.60.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

10.—**Résolu:** Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à acheter de la "Corona Rubber Co." les bottes en caoutchouc requises par ce département, à raison de \$3.00 la paire.

11.—**Résolu:** Que l'inspecteur de la Ville soit prié de produire une liste des employés permanents ainsi que de leurs salaires.

12.—La sous-commission des employés est convoquée pour mercredi matin, le 22 du courant.

13.—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de payer le loyer de logement des contremaîtres MM. Dansereau et Frigon, à partir du 1er janvier 1908, et celui de M. J. Griffin, à partir du 1er mai 1908.

14.—**Résolu:** Que l'inspecteur de la Ville soit prié de donner instruction à la "Montreal Street Railway Co." de renouveler ses rails sur la rue Craig, à partir du boulevard St-Laurent jusqu'à la rue Lacroix, et depuis la rue Amherst jusqu'à l'avenue De Lorimier.

15.—Sur proposition de M. l'échevin O'Connell, il est

and, furthermore, that a notarial deed be prepared accordingly. The amount in any case, not to exceed available funds.

7.—On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the construction of a brick sewer, 2' x 3', in Oxenden avenue, from Prince Arthur street to Pine avenue, according to specifications, terms and conditions and form of tender, be awarded to the lowest tenderer Mr. M. Dineen, at prices mentioned in his tender for same, to wit:

Brick sewer, 2' x 3', complete, including excavation and refilling, per lineal yard.	\$8.65
Cradling for sewer, per lineal yard.	0.87
Rock excavation, per cubic yard.	3.90

and, furthermore, that a notarial contract be prepared accordingly. The amount, in any case, not to exceed available funds.

8.—Submitted and read a report from the City surveyor anent requests made by the Montreal Light, Heat & Power Co., dated the 26th, 30th, 31st March, and 2nd and 14th April 1908, to erect and remove poles in different streets.

Mr. J. L. Archambault, City attorney, having been asked for his opinion, recommended, after having examined the documents, that a copy of by-law No. 343 be sent to the Montreal Light, Heat & Power Co., and informing said Company that the Road Committee has no right to grant such request; and, moreover, that the said Company be required, by a notarial protest, to respect said by-law.

Resolved: That the City surveyor be instructed to notify the Montreal Light, Heat & Power Co., that the Road Committee cannot grant their requests for the erecting and removing of poles in the streets of the City, in accordance with by-law No. 343, and also that a copy of said by-law be transmitted to the Company.

It was also

Resolved: That a report be made to Council recommending to send to Council the different requests of the Montreal Light, Heat & Power Co., dated the 26th, 30th, 31st of March, and 2nd and 14th of April 1908, for the erection of poles in different streets in which the Road department was requested, by the Company, to indicate places where said poles should be erected, within a delay of 30 days, and that, if the City surveyor should fail so to do, the said Company shall erect and remove poles; and therefore, the Committee recommend, in view of the different opinions already given by the Law Department (stating that the Montreal Light, Heat & Power Co., in virtue of by-law No 343 has no right to erect and remove said poles) that the said Company be summoned, by a notarial protest, to comply with said by-law and the prohibitions of the City in this connection, under all legal penalties.

9.—Submitted and read a letter from Messrs. J. Henry Reynolds & Co., offering to install, at the new yard of the western division, electric apparatus for a sum of \$184.60.

Referred to the City surveyor.

10.—**Resolved:** That the City surveyor be authorized to purchase from the Corona Rubber Co., the rubber boots required by this department, at \$3.00 a pair.

11.—**Resolved:** That the City surveyor be asked to file a list of the permanent employes and their respective salaries.

12.—The sub-committee re employes was convened for Wednesday morning, the 22nd instant.

13.—On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That the City surveyor be asked to pay the rental for the lodgings of Messrs. Dansereau and Frigon, from the 1st of January 1908, and Mr. J. Griffin's rental, from the 1st of May 1908.

14.—**Resolved:** That the City surveyor be asked to notify the Montreal Street Railway Co., to renew their rails on Craig street, from St. Lawrence boulevard to Lacroix street, and from Amherst street to De Lorimier avenue.

15.—On motion of Ald. O'Connell, it was

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de donner instruction à la "Montreal Street Railway Co." de renouveler ses rails sur la rue Centre, à partir de la rue Wellington jusqu'à la rue Shearer.

16.—Sur proposition de M. l'échevin Ward, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de donner instruction à la "Montreal Street Railway Co." de procéder immédiatement au renouvellement de ses rails sur la rue Sainte-Catherine, à partir de la rue Du Fort jusqu'aux limites Ouest de la Cité.

17.—A la suggestion de M. l'échevin L.-A. Lapointe, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié d'écrire au service de l'aqueduc ainsi qu'à toutes compagnies intéressées, pour leur donner avis de poser ou de réparer leurs tuyaux et leurs fils électriques avant l'exécution des travaux permanents de cette année; et, de plus, de transmettre aux compagnies en question une liste des rues où les travaux seront exécutés.

RAPPORTS.

18.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$2,000 soit voté afin de construire des hangars dans le nouveau clos de la division Ouest.

19.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit additionnel de \$2,000 soit voté pour les pompes durant la crue des eaux, lequel crédit est absolument nécessaire afin de continuer ce travail et de sauvegarder la Cité contre des dommages pour inondation.

20.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit additionnel de \$5,400 soit voté pour défrayer le parachèvement du pavage en blocs d'asphalte de la rue St-André, à partir de la rue Cherrier jusqu'à la rue Roy, ledit pavage ayant été commencé en 1907.

21.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit additionnel de \$13,200 soit voté pour défrayer le parachèvement du pavage en blocs de scorie de l'intersection des rues Parc La Fontaine et Rachel en face des stations de pompes et de police, ledit pavage ayant été commencé en 1907.

22.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit additionnel de \$2,200 soit voté pour défrayer le parachèvement du pavage en asphalte de la rue Université, à partir de la rue Dorchester jusqu'à la rue Sainte-Catherine, ledit pavage ayant été commencé en 1907.

23.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit additionnel de \$400 soit voté pour défrayer le parachèvement du pavage en asphalte et blocs de la rue Guy, à partir de la rue Dorchester jusqu'à la rue Sainte-Catherine, ledit pavage ayant été commencé en 1907.

24.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit additionnel de \$30,000 soit voté pour défrayer le parachèvement du pavage en blocs de scorie de la rue Ontario, à partir de la rue Parthenais jusqu'à l'avenue Papineau, ledit pavage ayant été commencé en 1907.

25.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit additionnel de \$77,000 soit voté pour défrayer le parachèvement de la surface du pavage en blocs de granit de la rue Craig, à partir de l'avenue De Lorimier jusqu'à la rue Saint-André, et en blocs de scorie à partir de la rue St-André jusqu'au boulevard St-Laurant, ledit pavage ayant été commencé en 1907.

26.—Sur proposition de M. l'échevin O'Connell, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit additionnel de \$17,600 soit voté pour défrayer le parachèvement de la surface du pavage en blocs de granit de la rue Wellington, à partir de la rue Saint-Etienne jusqu'au viaduc, ledit pavage ayant été commencé en 1907.

Adjournement

RAOUL BOLTE,
Secrétaire.

Resolved: That the City surveyor be asked to notify the Montreal Street Railway to renew its rails on Centre street, from Wellington to Shearer street.

16.—On motion of Ald. Ward, it was

Resolved: That the City surveyor be asked to notify the Montreal Street Railway, to proceed at once with the renewing of its rails on Ste. Catherine street, from Fort street to the western City limits.

17.—At the suggestion of Ald. L. A. Lapointe, it was

Resolved: That the City surveyor be asked to write the Water department and to all interested companies, and notify them to lay, or repair their pipes and their electric wires before the completion of permanent works of this year; and, furthermore, to transmit to said companies a list of the streets where the said works will be undertaken.

REPORTS.

18.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$2,000 be voted, for the construction of sheds in the new western division yard.

19.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an additional appropriation of \$2,000 be voted which is urgently needed for the pumps during high water, in order to proceed with the work, and to safeguard the City against damages from floodings.

20.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an additional appropriation of \$5,400 be voted to defray the cost of completing the paving with asphalt blocks, of St. André street, from Cherrier to Roy street; the said pavement having been commenced in 1907.

21.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an additional appropriation of \$13,200 be voted to pay for the completion of the scoria block paving, at the intersection of La Fontaine park and Rachel street, opposite the police and fire station; the said pavement having been commenced in 1907.

22.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an additional appropriation of \$2,200 be voted for the completion of the asphalt pavement in University street, from Dorchester to Ste. Catherine streets; the said pavement having been commenced in 1907.

23.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an additional appropriation of \$400 be voted for the completion of asphalt and scoria block pavement in Guy street, from Dorchester to Ste. Catherine street; the said pavement having been commenced in 1907.

24.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an additional appropriation of \$30,000 be voted for the completion of scoria block pavement in Ontario street, from Parthenais street to Papineau avenue; the said pavement having been commenced in 1907.

25.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an additional appropriation of \$77,000 be voted for the completion of the resurfacing of Craig street pavement with granite blocks, from De Lorimier avenue to St. André street and from St. André street to St. Lawrence boulevard with scoria blocks; the said pavement having been commenced in 1907.

26.—On motion of Ald. O'Connell, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that an additional appropriation of \$17,600 be voted for the completion of the resurfacing of the granite block pavement in Wellington street, from St. Etienne, to the subway; the said pavement having been commenced in 1907.

Adjourned.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

COMMISSION DE L'AQUEDUC

Compte rendu de l'assemblée du 16 avril

Sont présents: MM. les échevins Clearihue, président, Turner, Roy, Lamoureux, Lévesque, Dagenais, Marin.

1.—Soumise et lue une lettre de M. John-T. Farmer qui se plaint de ne pas avoir obtenu l'adjudication de la fourniture de 8,000 pieds de tuyaux de fonte de 30" bien que sa soumission fût la plus basse.

Résolu: De déposer ladite lettre sur le bureau.

2.—Soumise et lue une lettre de MM. J.-O. Labrecque & Cie se plaignant de la manière d'agir de la Commission en n'adjudgeant pas la fourniture de 10,000 tonnes de charbon à vapeur lorsque les soumissions ont été ouvertes le 14 du courant; et donnant avis à la Commission que leur soumission ne sera valable que jusqu'au 28 du courant, attendu que leur offre pourvoit à la livraison en mai.

Résolu: De déposer cette lettre sur le bureau.

3.—Soumise une requête de propriétaires du quartier Ouest, demandant l'installation d'un service d'eau à haute pression, requête qui a été renvoyée par le Conseil à cette Commission.

Résolu: De renvoyer cette requête aux estimateurs de la Ville afin qu'ils vérifient la prétention des requérants qu'ils constituent la majorité en nombre et en valeur dudit quartier tel que requis dans la loi passée par la Législature.

4.—Les soumissions pour la pompe à vapeur de 12 millions de gallons étant prises en considération,

M. l'échevin Roy

Propose: D'adjudger à la "John McDougall Cal. Iron Works Co." la fourniture d'une pompe à turbine Worthington de 12 millions de gallons et d'une pompe centrifuge à haute pression actionnée par un moteur à vapeur Belliss-Marcum à triple action, au prix de \$29,465, tel que spécifié dans la quatrième proposition de ladite Compagnie, et suivant le cahier des charges du service de l'Aqueduc, et de présenter au Conseil un rapport en conséquence.

Ladite proposition est affirmativée.

5.—*Résolu:* De rembourser (dès que le Conseil aura ratifié les adjudications) aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu la fourniture du tuyau de fonte de 30" ni celle de la pompe à vapeur de 12 millions de gallons, le dépôt qu'ils ont effectué.

6.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport demandant un crédit de \$5,130 à l'effet de construire les bâtiments nécessaires et les fondations requises pour l'installation de la pompe à vapeur de 12 millions de gallons qui doit être érigée à la station des pompes du bas niveau.

7.—Lue une lettre de MM. Arthur Gravel & Cie demandant la permission d'installer un fumivore breveté à la station des pompes du bas niveau.

Renvoyée au surintendant.

Ajournement.

FRANK DOWD,
Secrétaire.

COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 21 avril

Sont présents: MM. les échevins Yates, président, Gallery, Mercier, Robillard, Laviolette et David.

Le chef du service des Incendies et le surintendant du service des Alarmes soumettent les états des crédits requis pour l'administration de leurs services respectifs pour l'exécution de travaux permanents, au montant de \$102,265.50.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recomman-

WATER COMMITTEE

Report of meeting of the 16th of April.

Present: Aldermen Clearihue, chairman, Turner, Roy, Lamoureux, Lévesque, Dagenais, Marin.

1.—Submitted and read a letter from Mr. John T. Farmer, complaining of not having been awarded the contract for the 8,000 feet of 30" cast iron pipe when his tender was the lowest one received.

Resolved: To lay it on the table.

2.—Submitted and read a letter from Messrs. J. O. Labrecque & Co, complaining of the Committee's action in not awarding the contract for the 10,000 tons of steam coal, when the tenders were opened on the 14th inst. and notifying the Committee that their tender will hold good until the 28th inst. only as their offer is for delivery in May.

Resolved: To lay it on the table.

3.—Submitted a petition from proprietors in the West ward, asking for the installation of a high pressure water system, which petition was referred by Council to the Water Committee.

Resolved: To refer the petition to the City assessors for verification of the claim that the petitioners constitute a majority in number and value as called for in the act passed by the Legislature.

4.—The tenders for a 12 millions gallon steam pump, for the Low Level Pumping station, being taken up,

Ald. Roy

Moved: That the contract be awarded to The John McDougall Cal. Iron Works Co., for a 12 million gallon Worthington turbine pump, and Belliss-Marcum triple expansion engine drive, for the sum of \$29,465, as per the above company's fourth (4th) proposal, and in accordance with the department's specifications, and that a report be made to the Council accordingly.

The motion was carried.

5.—*Resolved:* To refund the unsuccessful tenderers for 30" cast iron pipe, and for the 12 million gallon steam pump, their deposits as soon as the contracts have been ratified by Council.

6.—*Resolved:* To report to the Council, asking for an appropriation of \$5,130, to erect the necessary buildings and foundations required for the new 12 million gallon pump to be erected at the Low Level Pumping station.

7.—Read a letter from Messrs. Arthur Gravel & Co., asking permission to put in a patent smoke consumer at the Low Level Pumping station.

Referred to the Superintendent.

Ajourned.

FRANK DOWD,
Secretary.

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of special meeting held the 21st of April.

Present: Ald. Yates, chairman, Gallery, Mercier, Robillard, Laviolette and David.

The chief of the Fire Department, and the superintendent of the Fire Alarm Department submitted estimates of requirements for the administration of their respective departments for permanent works, to the amount of \$102,265.50.

Resolved: That a report be made to Council, recommend-

dant qu'un crédit de \$102,265.50 soit pris à même l'emprunt pour les fins ci-dessus mentionnés, savoir:

Pour le service des Incendies	\$88,140
Pour le service des Alarmes	14,125

Ajournement.

Z.-S. MELOCHE,
Secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 21 avril

M. l'échevin L.-A. Lavallée occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, Lévy, M. Martin, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, Stearns, N. Lapointe, Leclair, Giroux, Mercier, Couture, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, David, Roy, Mount, Fraser, Carter, Lamoureux.

REQUETES, ETC.

1.—Protêt de MM. Ferdinand Coursol *et al*, contre les amendement projetés au règlement concernant le pain.

Déposée sur le bureau.

2.—De la Chambre de Commerce, (1) *re* transport des marchandises par la "Montreal Street Ry Co."; (2) pour améliorer le service de la "Montreal Street Ry Co."

Déposées sur le bureau.

3.—Du "Board of Trade" de Montréal, à l'effet de permettre à la "Montreal Street Ry Co." de transporter des marchandises.

Déposée sur le bureau.

4.—Du Bureau d'Hygiène Provincial, demandant à la Ville de nommer un ingénieur pour faire partie d'une Commission *re* Rivière St-Pierre.

Renvoyée à la Commission d'Hygiène et de Statistiques.

5.—De M. James McShane, se plaignant de la circulation des voitures lourdes dans la rue Université.

Renvoyée à la Commission de la Voirie.

6.—De M. Frank Scott, protestant contre la construction d'une écurie sur la rue Victoria.

7.—De M. A.-P. Bélair, demandant la permission d'occuper un terrain pour y vendre du bois, etc.

8.—De contribuables, s'opposant à la construction d'une écurie sur l'avenue Summerhill

Renvoyées à la Commission des Incendies et de l'Éclairage.

9.—De l'Union des Municipalités Canadiennes, demandant la permission de se servir de la salle du Conseil pour sa convention annuelle qui aura lieu les 15, 16 et 17 juillet prochain.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE, il est

Résolu: D'acquiescer à cette demande et de renvoyer ladite lettre à la Commission des Finances afin de voir quelles sont les mesures à prendre pour la réception des délégués de ladite Association.

10.—Du président du bureau des Estimateurs et du secrétaire du service des Expropriations, au sujet du coût de l'expropriation de la rue Gain.

Déposée aux archives.

11.—Du Département en Loi, au sujet de l'enquête de la Police.

M. l'échevin N. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin DAVID,

Propose: Vu l'opinion du Département en Loi qui déclare qu'il n'y a pas de raison de tenir une enquête sur les allégués de MM. Villeneuve et Vandelac, conformément aux dispositions du chap. 42 de l'acte 58 Victoria, et vu l'opinion déjà donnée par le même Département en Loi, dans le même sens, que ce Conseil croit inutile de prendre cette affaire en considération et ordonne de déposer

ing that the sum of \$102,265.50 be granted ex loan, for the purpose stated above, viz.: Fire Department, \$88,140; Fire Alarm Department, \$14,125.

Adjourned.

Z. S. MELOCHE,
Secretary.

CITY COUNCIL

Report of special meeting held the 21st of April.

Alderman L. A. Lavallée in the chair.

Présent:—Aldermen L. A. Lapointe, Larivière Proulx, Yates, Clearihue, Levy, M. Martin, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, Stearns, N. Lapointe, Leclair, Giroux, Mercier, Couture, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, David, Roy, Mount, Fraser, Carter and Lamoureux.

PETITIONS, ETC.

1.—Protest by Ferdinand Coursol *et al*, against proposed amendments to by-law concerning bread.

Laid on the table.

2.—From the "Chambre de Commerce", (1) *re* carriage of freight by the Montreal Street Ry. Coy; (2) to improve Montreal Street Ry. service.

Laid on the table.

3.—From Montreal Board of Trade, to allow Montreal Street Ry to carry freight.

Laid on the table.

4.—From Provincial Board of Health, asking the City to appoint an engineer to act in a Commission *re* River St. Peter.

Referred to Hygiene and Statistics Committee.

5.—From James McShane, complaining of heavy traffic on University street.

Referred to Road Committee.

6.—From Frank Scott, protesting against the erection of a stable on Victoria street.

7.—From A. P. Belair, for leave to occupy lot for the sale of wood, etc.

8.—From ratepayers, protesting against the erection of a stable on Summerhill avenue.

Referred to Fire and Light Committee.

9.—From Union of Canadian Municipalities, asking for the use of the Council Chamber for their annual convention to be held on the 15th, 16th, 17th July next.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CLEARIHUE, it was

Resolved: That said request be granted and that the letter be referred to the Finance Committee to see what measures should be taken for the reception of the delegates of said Association.

10.—From Chairman of the Board of Assessors and secretary of expropriation department, anent cost of Gain street expropriation.

Filed of record.

11.—From Law Department, anent proposed Police investigation.

Ald. N. LAPOINTE moved, seconded by Ald. DAVID

"That, in view of the opinion of the Law Department, stating that there is no reason to hold an investigation into the allegations of Messrs Villeneuve and Vandelac, in accordance with the provisions of Chap. 42 of the Act 58 Vict., and in view of the opinion already expressed by that same department to the same effect, this Council deems it useless to further consider this matter and orders that the report of the Police Committee in this connection and the opinion of the Law Department, be filed of record."

aux archives le rapport de la Commission de Police à ce sujet ainsi que l'opinion du Département en Loi.

Question différée à la demande de M. l'échevin Giroux.

Sur ce, M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin DAVID,

Propose: De déposer aux archives la lettre du Département en Loi.

Le Conseil se partage sur cette proposition.

Pour: L.-A. Lapointe, Larivière, Proulx, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Lavallée, N. Lapointe, Leclair, Gadbois, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, David, Roy, Lamoureux—21.

Contre: Yates, Clearihue, M. Martin, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Stearns, Giroux, Robinson, Ward, Fraser, Carter—13.

Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

Résolu: En conséquence.

12.—De M. l'échevin Gallery, à l'effet de forcer la "Montreal Street Ry Co." à faire circuler les tramways de la rue Wellington sur la rue Craig.

Renvoyée à la Commission de la Voirie.

ACTES

13.—Quittance de la Cité de Montréal à Dame Eliza Tougas, épouse de M. N. Racine.

Sur proposition de M. L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin PROULX, il est

Résolu: D'approuver ledit acte et que Son Honneur le Maire et le greffier de la Ville soient autorisés à le signer au nom de la Ville.

AVIS DE MOTIONS

14.—De M. l'échevin Carter, à l'effet de tenir une enquête sur les accusations portées contre le service de la Police.

15.—De M. l'échevin Larivière, à l'effet d'abroger la règle 102a des *Règles du Conseil*.

16.—De M. l'échevin Lévy, à l'effet d'amender le règlement No 370 concernant les voitures lourdes.

17.—De M. l'échevin Dagenais, à l'effet de notifier l'institut McKay d'évacuer les salles qu'il occupe dans l'hôtel de ville.

18.—De M. l'échevin M. Martin, au sujet de l'acquisition des anciens cimetières de l'avenue Papineau.

RAPPORTS

19.—De la Commission de la Voirie, à l'effet de protester la "Montreal Light, Heat & Power Co." qui a érigé des poteaux contrairement aux dispositions du règlement No 343.

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin WARD, il est

Resolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

20.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'adjuger la construction des égouts

(1) à M. Dineen, pour la construction d'un égout dans l'avenue Oxenden, depuis la rue Prince-Arthur jusqu'à l'avenue des Pins;

(2) à MM. A.-T.-A. Chagnon et Chs. Desjardins, pour un égout dans la 5ème avenue, de la rue Verchères à la rue Dandurand.

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin N. LAPOINTE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

21.—De la Commission de la Voirie demandant certains crédits:

(1) \$77,000 pour refaire la surface du pavage de la rue Craig, entre le boulevard St-Laurent et la rue Lacroix;

(2) \$30,000 pour compléter le pavage de la rue Ontario, entre la rue Parthenais et l'avenue Papineau;

(3) \$13,200 pour compléter le pavage de l'intersection des rues Parc La Fontaine et Rachel;

(4) \$5,400 pour compléter le pavage de la rue St-André, entre les rues Cherrier et Roy;

(5) \$2,000 pour les pompes durant la crue des eaux;

(6) \$400 pour compléter le pavage de la rue Guy, entre les rues Dorchester et Ste-Catherine;

Consideration of said motion was deferred at the request of Ald. Giroux.

Alderman L. A. LAPOINTE thereupon moved, seconded by Ald. DAVID

"That said letter of the Law Department be filed of record."

The Council divided:—

Yeas: L. A. Lapointe, Larivière, Proulx, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Lavallée, N. Lapointe, Leclair, Gadbois, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, David, Roy, Lamoureux—21.

Nays: Yates, Clearihue, M. Martin, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Stearns, Giroux, Robinson, Ward, Fraser and Carter—13.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

12.—From Ald. Gallery to compel Montreal Street Ry. Co. to run Wellington street cars on Craig street.

Referred to Road Committee.

DEED.

13.—Quittance by the City of Montreal to Dame Eliza Tougas, wife of N. Racine.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. PROULX, it was

Resolved: That said deed be approved of and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

NOTICES OF MOTIONS.

14.—By Ald. Carter, to investigate charges made against Police department.

15.—By Ald. Larivière, to repeal rule 102a of the rules of Council.

16.—By Ald. Levy, to amend by-law No 370 concerning heavy traffic.

17.—By Ald. Dagenais, to notify Mackay institute to vacate the rooms they occupy in the City Hall.

18.—By Ald. M. Martin, anent acquisition of old cemetery on Papineau avenue.

REPORTS.

19.—From Road Committee, to protest Montreal Light, Heat and Power Company for having erected poles contrary to provisions of by-law No. 343.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

20.—From Road Committee, to award contracts for the construction of sewers

(1) to Mr. M. Dineen, for a sewer in Oxenden avenue, from Prince Arthur to Pine avenue;

(2) to Messrs A. T. A. Chagnon and Chs. Desjardins, for a sewer in 5th Avenue, from Verchères to Dandurand streets.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. N. LAPOINTE, it was,

Resolved: That said reports be received and adopted.

21.—From Road Committee, asking certain appropriations:

(1) \$77,000, to resurface Craig street between St. Lawrence boulevard and Lacroix street;

(2) \$30,000, to complete paving on Ontario street between Parthenais street and Papineau avenue;

(3) \$13,200, to complete paving at intersection of La Fontaine Park and Rachel street.

(4) \$5,400, to complete paving of St. Andre street between Cherrier and Roy streets.

(5) \$2,000, for pumping during high water.

(6) \$400, to complete paving of Guy street, between Dorchester and Ste. Catherine streets.

(7) \$2,200 pour compléter le pavage de la rue Université, entre les rues Dorchester et Ste-Catherine;

(8) \$2,000 pour construire des hangars dans la nouvelle cour de la division Ouest.

Renvoyés à la Commission des Finances.

22.—De la Commission de Police, à l'effet d'accorder une licence pour ouvrir une salle de tir au No 101 de la rue Ste-Catherine-Est.

Question différée à la demande de M. l'échevin Lamoureux.

23.—De la Commission des Incendies et de l'Éclairage, demandant des crédits de \$102,265.50 pour travaux permanents.

Renvoyé à la Commission des Finances.

24.—De la Commission de l'Aqueduc, à l'effet d'adjuger à la "Canadian Iron Foundry Co." la fourniture de 8,000 pieds de tuyaux de fonte de 30 pouces.

M. l'échevin LEVESQUE, appuyé par M. l'échevin DAGENAI, S,

Propose: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

M. l'échevin CLEARIHUE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, propose en

Amendement: D'amender le rapport de la Commission de l'Aqueduc en en retranchant le nom de la "Canadian Iron Foundry Co." à \$31.80, et en lui substituant le nom de John-T. Farmer, au prix de \$30.90, et que, ainsi amendé, ledit rapport soit adopté.

Le Conseil se partage sur ledit amendement:

Pour: L.-A. Lapointe, Yates, Clearihue, Lévy, Bumbray, Lavallée, Stearns, Robinson, Ward, Fraser, Carter—11.

Contre: Larivière, Proulx, M. Martin, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Turner, Sadler, Gallery, N. Lapointe, Leclaire, Mercier, Couture, Laviolette, Gadbois, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, David, Roy, Mount, Lamoureux—27.

Ledit amendement est ainsi négativé.

La proposition principale étant mise aux voix,

Le Conseil se partage:

Pour: L.-A. Lapointe, Larivière, Proulx, M. Martin, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Turner, Sadler, Gallery, N. Lapointe, Leclaire, Mercier, Couture, Laviolette, Gadbois, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, David, Roy, Mount, Lamoureux—28.

Contre: Yates, Clearihue, Lévy, Bumbray, Lavallée, Stearns, Robinson, Ward, Fraser, Carter—10.

Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

Résolu: En conséquence.

25.—De la Commission de l'Aqueduc, à l'effet d'adjuger à la "John McDougall Caledonian Iron Works Co." la fourniture d'une pompe de 12 millions de gallons.

Question différée à la demande de M. l'échevin Giroux.

26.—De la Commission de l'Aqueduc, demandant certains crédits:

(1) \$5,130 pour le bâtiment et les fondations de la nouvelle pompe de 12 millions de gallons.

(2) \$444,419 pour travaux permanents.

Renvoyé à la Commission des Finances.

27.—De la Commission de l'Incineration, demandant un crédit de \$51,216.86 pour travaux permanents.

28.—De la Commission des Marchés, demandant \$46,100 pour travaux permanents.

Renvoyés à la Commission des Finances.

ORDRE DU JOUR

29.—M. l'échevin M. MARTIN, appuyé par M. l'échevin LAVIOLETTE,

Propose: Que le 4ème ordre du jour soit maintenant pris en considération.

Rejetée sur division des voix.

30.—Sur proposition de M. l'échevin SADLER, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que le 29ème ordre du jour soit maintenant pris en considération.

Etant lu ledit ordre du jour pour prendre en considération un avis de M. l'échevin Sadler à l'effet de donner certaines instructions à la délégation *re* Charte de la Ville,

(7) \$2,200, to complete paving of University street between Dorchester and Ste. Catherine streets.

(8) \$2,000, to erect sheds in the new West End yard. Referred to Finance Committee.

22.—From Police Committee, to grant permit for shooting gallery at No. 101 Ste. Catherine street East.

Consideration deferred at the request of Ald. Lamoureux.

23.—From Fire and Light Committee, for appropriations of \$102,265.50, for permanent works.

Referred to Finance Committee.

24.—From Water Committee, to award contract for 8,000 feet of 30" cast iron pipe to the Canadian Iron Foundry Co.

Ald. LEVESQUE moved, seconded by Ald. DAGENAI, "That said report be received and adopted."

Moved in amendment by Ald. CLEARIHUE, seconded by Ald. ROBINSON,

"That the report of the Water Committee be amended by striking therefrom the name of the Canadian Iron Foundry Co. at \$31.80, and substituting in its stead the name of John T. Farmer, at \$30.90, and that so amended, said report be adopted."

The Council divided on said amendment:

Yeas: L. A. Lapointe, Yates, Clearihue, Lévy, Bumbray, Lavallée, Stearns, Robinson, Ward, Fraser and Carter—11.

Nays: Larivière, Proulx, M. Martin, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Turner, Sadler, Gallery, N. Lapointe, Leclaire, Mercier, Couture, Laviolette, Gadbois, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, David, Roy, Mount and Lamoureux—27.

So it was passed in the negative.

The main motion being then put, the Council divided:

Yeas: L. A. Lapointe, Larivière, Proulx, M. Martin, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Turner, Sadler, Gallery, N. Lapointe, Leclaire, Mercier, Couture, Laviolette, Gadbois, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, David, Roy, Mount and Lamoureux—28.

Nays: Yates, Clearihue, Lévy, Bumbray, Lavallée, Stearns, Robinson, Ward, Fraser and Carter—10.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

25.—From Water Committee, to award contact for a 12 million gallon pump to the John McDougall Caledonian Iron Works.

Consideration deferred at the request of Ald. Giroux.

26.—From Water Committee, asking certain appropriations:

(1) \$5,130 for building and foundations for new 12 million gallon pump;

(2) \$444,419 for permanent works.

Referred to Finance Committee.

27.—From Incineration Committee, asking \$51,216.86 for permanent works.

28.—From Market Committee, asking \$46,100 for permanent works.

Referred to Finance Committee.

ORDER OF THE DAY.

29.—Ald. M. MARTIN moved, seconded by Ald. LAVIOLETTE,

"That the 4th order of the day be now taken up."

Lost on division.

30.—On motion of Ald. SADLER, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That the 29th order of the day be now taken up,

Said order of the day being read to consider a motion by Ald. Sadler to give certain instructions to the delegation *re* City Charter.

M. l'échevin SADLER, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE,

Propose: Que les membres de ce Conseil espèrent que la Chambre acceptera le bill de la Cité tel qu'adopté par le Conseil Législatif et ne jugera pas à propos d'imposer à la Cité de Montréal, en rapport avec les expropriations, des obligations plus onéreuses que celles qu'elle a contractées et qui obèreraient ses finances au détriment des intérêts généraux de la Cité et d'une manière injuste pour les contribuables intéressés dans d'autres expropriations.

Ladite proposition étant mise aux voix, elle est affirmative, et il est

Résolu: En conséquence. (MM. les échevins Gallery, Stearns, Mercier et Fraser dissidents.)

M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin SADLER,

Propose: Que le Conseil s'ajourne maintenant,

Le Conseil se partage sur ladite proposition:

Pour: Larivière, Lévy, Robillard, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Stearns, Leclaire, Giroux, Couture, Laviolette, Robinson, Ward, J.-B.-A. Martin, Duquette, Roy, Mount, Fraser, Lamoureux—20.

Contre: L.-A. Lapointe, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Gallery, Lavallée, Mercier, Gadbois, Nault, Séguin, Marin, Lévesque, Major, Guay et David—15.

Ladite proposition est ainsi affirmative, et il est

Résolu: En conséquence.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

JULES CREPEAU,
Sous-greffier de la Ville.

COMMISSION DE POLICE

Compte rendu de l'assemblée du 22 avril

Sont présents: MM. les échevins Séguin, Stearns, Carter, M. Martin et Roy.

En l'absence de M. l'échevin Proulx, président,

Sur proposition de M. l'échevin M. Martin, M. l'échevin Séguin occupe le fauteuil de la présidence.

1.—Sont soumis les états de crédits supplémentaires requis par le service de la Police pour l'engagement de nouveaux constables, la construction de nouveaux postes et d'une remise à voitures, le tout s'élevant à \$102,668.30.

Résolu: D'approuver ces états et de les transmettre à la Commission des Finances pour être approuvés.

2.—Soumise et lue une lettre des recorders déclarant que, vu l'augmentation de la population et des causes, un troisième recorder devrait être nommé.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport en conséquence.

3.—Soumise une lettre de l'inspecteur Lamouche, demandant la permission de donner une conférence publique sur les questions policières en général.

Renvoyée à M. le président Proulx et au chef de Police avec prière de donner leur opinion et de préparer un rapport à ce sujet.

4.—*Résolu:* De payer au "Montreal General Hospital" un compte de \$27.50 pour soins médicaux donnés au constable Foucault, No 358.

5.—M. l'échevin M. Martin demande que des ordres soient donnés à la Police de voir à ce que le règlement concernant les vidanges soit mis en force d'une manière plus sévère; que les rues, ruelles et trottoirs ne soient pas couverts de cendres et de déchets provenant des maisons et des magasins.

Sur proposition de M. l'échevin Stearns, il est

Résolu: De donner ordre aux capitaines de Police d'instruire leurs hommes de leurs devoirs à ce sujet; qu'ils leur donnent instruction de voir à empêcher que la cendre soit répandue des barils; et, afin d'assurer la mise en force du règlement concernant les vidanges, suivant la loi,

Ald. SADLER moved, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE "That the members of this Council trust that the House will accept the Bill of the City as adopted by the Legislative Council and will not deem it advisable to impose upon the City of Montreal, in connection with expropriations, obligations more onerous than those it has contracted, and which would burden its finances to the detriment of the general interests of the City and in a manner which would be unfair to the ratepayers interested in other expropriations."

Said motion being put, it was carried and

Resolved: Accordingly. (Ald. Gallery, Stearns, Mercier and Fraser dissenting).

Ald. LARIVIERE then moved, seconded by Ald. SADLER,

"That the Council do now adjourn."

The Council divided:

Yeas: Larivière, Lévy, Robillard, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Stearns, Leclaire, Giroux, Couture, Laviolette, Robinson, Ward, J. B. A. Martin, Duquette, Roy, Mount, Fraser and Lamoureux—20.

Nays: L. A. Lapointe, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Gallery, Lavallée, Mercier, Gadbois, Nault, Séguin, Marin, Lévesque, Major, Guay and David—15.

So it was carried, and

Resolved: Accordingly.

JULES CREPEAU,
Asst. City clerk.

L. O. DAVID,
City Clerk.

POLICE COMMITTEE

Report of meeting held the 22th of April.

Présent: Ald. Séguin, Stearns, Carter, M. Martin and Roy.

Owing to the absence of Ald. Proulx, chairman,

On motion of Ald. M. Martin, it was

Resolved: That Ald. Séguin take the chair.

1.—The supplementary estimates of the department for additional men, new police stations, one shed for vehicles, the whole amounting to \$102,668.30, were submitted, and it was

Resolved: That they be approved of, and sent to the Finance Committee for its concurrence.

2.—Submitted and read a letter from the Recorders, stating that, owing to increase in population, and in litigation, a third Recorder should be appointed.

Resolved: To report to the City Council accordingly.

3.—Submitted a letter from inspector Lamouche asking permission to give a public lecture on police matters in general.

Referred to chairman Proulx and to the chief of Police, for opinion and report.

4.—*Resolved:* To pay the accounts of the Montreal General Hospital, amounting to \$27.50, for care and medical attendance to No 358, const. Foucault.

5.—Ald. M. Martin asked that the police be given orders to see that the scavenging by-law be more strictly put into force; that the streets, lanes and sidewalks are not littered with ashes and refuse from houses and stores.

On motion of Ald. Stearns, it was

Resolved: That orders be given to the police Captains, to instruct their men in their duty, on this subject; that they be instructed to see that the spilling of ashes from barrels is prevented; and, in order to ensure the applica-

que copies de ce règlement soient distribuées à tous les postes de police.

6.—M. l'échevin Carter attire l'attention de la Commission sur le fait que des conducteurs de tramways, contrairement au règlement, négligent de nommer à haute voix les rues aux intersections, et il demande que la Compagnie en soit notifiée.

Résolu: De prier le secrétaire d'écrire à la Compagnie des tramways à cet effet.

Ajournement.

JOHN-J. BARRY,
Secrétaire.

COMMISSION DES MARCHES

Compte rendu de l'assemblée du 22 avril

Sont présents: MM. les échevins Lévy, président, Lamoureux, Major et Gadbois.

1.—Soumise et lue une lettre de M. Cérias Bélanger, demandant à louer l'étal No 2 (comptoir) de l'extrémité Est du marché Bonsecours, rue Saint-Paul, à raison de \$1.50 par semaine.

Résolu: D'acquiescer à cette demande.

2.—Soumise et lue une pétition, signée par un bon nombre de citoyens, recommandant M. Nap. Prud'homme à la position de percepteur pour le service des marchés.

Résolu: De déposer cette pétition sur le bureau.

3.—M. A. Brosseau, représentant la Compagnie "West Disinfecting", se présente devant la Commission et offre à placer, à certaines conditions, dans les cabinets d'aisances des divers marchés, des appareils à désinfecter.

Sur proposition de M. l'échevin Gadbois, il est

Résolu: De prier M. Brosseau de soumettre, par écrit, à la prochaine séance, tous les détails se rapportant à son offre.

4.—Soumise et lue une lettre de M. F. Lacombe, président du Club Ouvrier Saint-Jean-Baptiste, demandant à louer la salle du marché Saint-Jean-Baptiste pour vendredi soir, le 24 du courant, pour une conférence ouvrière devant être donnée par M. A. Verville, M.P.

Résolu: D'accorder à M. Lacombe la location de la salle en question au prix ordinaire, soit \$5.00, payables d'avance au commis dudit marché, à la condition, cependant, que ledit M. Lacombe soit tenu responsable de tous dommages causés à la personne ou à la propriété.

5.—La Commission prend en considération certaines plaintes au sujet de la location de la salle du marché Saint-Jean-Baptiste, et, après délibération,

M. l'échevin Gadbois propose et il est

Résolu: Que M. le président soit prié de préparer pour la prochaine séance une formule de contrat établissant les conditions auxquelles devront s'engager d'avance les locataires de la salle en question, dans chaque cas, avant que telle location soit accordée par la Commission; et que les personnes désirant louer ladite salle devront en faire la demande par écrit en faisant accompagner leur demande de la formule exigée et signée par le requérant, directement à la Commission des Marchés.

Il est aussi

Résolu: Que, dans le cas où une demande serait présentée pour la location de ladite salle à une date antérieure à celle de la première assemblée de la Commission, M. le président ou le surintendant soit autorisé à louer ladite salle conformément aux conditions spécifiés dans la formule préparée à cette fin et que chaque requérant, sans exception, devra signer.

6.—Sur proposition de M. l'échevin Lamoureux, il est

Résolu: Que, dorénavant, le prix de location des salles des marchés suivants sont fixés comme suit et strictement payable d'avance: \$10.00 au lieu de \$5.00 pour le marché Saint-Jean-Baptiste, et \$15.00 au lieu de \$10.00 pour chacune des salles du marché Bonsecours.

Sur proposition de M. l'échevin Gadbois, il est

Résolu: Que cette assemblée s'ajourne.

A. LEBLANC,
Secrétaire.

tion of the scavenging by-law in a legal manner, that copies of same be distributed to all the police stations.

6.—Ald. Carter drew the Committee's attention to the fact that, street railway conductors, contrary to by-law, neglected to call the name of the streets at their intersections, and asked that the Company be notified of the fact.

Resolved: That the secretary receive instructions to write to the Street Railway Co. accordingly.

Adjourned.

JOHN J. BARRY,
Secretary.

MARKET COMMITTEE

Report of meeting held the 22nd of April.

Present: Ald. Lévy, chairman, Lamoureux, Major and Gadbois.

1.—Submitted and read a letter from Mr. Cérias Bélanger asking to rent Stall No. 2 (counter), at the East End of Bonsecours market, St. Paul street, at \$1.50 per week.

Resolved: To grant said request.

2.—Submitted and read a petition signed by many citizens recommending Mr. Nap. Prud'homme for the position of collector for the Market department.

Resolved: That the said petition be laid on the table.

3.—Mr. A. Brosseau, on behalf of the West Disinfecting Co., appeared before the Committee and offered to install, on certain conditions, in the water-closets of the different markets, disinfecting apparatus.

On motion of Ald. Gadbois, it was

Resolved: That Mr. Brosseau be asked to submit in writing for next meeting, all the particulars concerning his offer.

4.—Submitted and read a letter from Mr. F. Lacombe, chairman of the St. Jean-Baptiste Workingmen's Club, asking to rent the St. Jean-Baptiste Market hall for Friday night, the 24th instant, for a lecture, on the working classes, to be given by Mr. A. Verville, M. P.

Resolved: That the rental of said hall be granted to Mr. Lacombe, at the usual price, to wit: \$5, payable in advance to the clerk of said market, on condition, however, that the said Mr. A. Lacombe shall hold himself responsible for all damages caused to persons or to property.

5.—The Committee considered certain complaints anent the renting of the St. Jean-Baptiste market hall, and, after deliberation, Ald. Gadbois moved, and it was

Resolved: That the chairman be asked to prepare for the next meeting, a form of contract enacting conditions to which the tenants of said hall shall be bound in advance, in each case, before such renting, is granted by the Committee. Parties wishing to rent the said hall shall be obliged to ask the same in writing, filing with their request the above mentioned form signed by the petitioner, and directly addressed to the Market Committee.

It was also

Resolved: That, in case a request should be made for the use of said hall, on a date previous to that of the first meeting of the Committee, the chairman and the superintendent be authorized to rent the said hall in conformity with conditions specified in the form prepared to that effect, and that each applicant, without exception, shall sign same.

6.—On motion of Ald. Lamoureux, it was

Resolved: That, in future, the price for renting the halls, in the following markets, be fixed as follows: \$10 instead of \$5 for St. Jean-Baptiste market, and \$15 instead of \$10 for each of the Bonsecours market halls. These prices must be paid in advance.

On motion of Ald. Gadbois, it was

Resolved: That this meeting adjourn.

A. LEBLANC,
Secretary.

CONSEIL MUNICIPAL

ASSEMBLÉE SPECIALE DU 27 AVRIL

ORDRE DU JOUR

RAPPORTS

1. *Aqueduc.*—Pour adjuger l'entreprise de l'installation d'une pompe de douze millions de gallons (21 avril.)
2. *Incendies et Eclairage.*—Concernant la fourniture de gaz et d'électricité à la Ville et aux contribuables. (30 mars.)

REGLEMENT

3. 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement à l'effet de permettre à la Cie du chemin de fer des Comtés du Sud de pénétrer dans la Ville (Martin, J.-B.-A.) (17 fév.—*imprimé.*)

MOTION

4. *Lapointe, L. A.*—Pour un règlement au sujet d'un emprunt de \$5,000,000. (21 fév.)

REGLEMENTS

5. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement abrogeant le règlement No. 299 *re pain.* (Martin, M.) (17 fév.—*imprimé.*)
6. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement amendant le règlement No. 270 concernant la voirie. (N. Lapointe.) (17 fév.—*imprimé.*)
7. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement à l'effet de nommer une Commission consultative. (Larivière.) (17 fév. *imprimé.*)
8. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement amendant le règlement No. 33 *re chiens.* (Guay.) (21 fév.—*imprimé.*)
9. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement à l'effet d'établir un fonds de pension pour les employés municipaux. (Gadbois.) (21 fév.)
10. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement à l'effet d'établir une bibliothèque publique. (Mercier.) (21 fév.—*imprimé.*)

RAPPORTS

11. *Voirie.*—Pour effacer les lignes homologuées de la rue LeRoyeur. (9 mars.)
12. *Voirie.*—Pour effacer la ligne homologuée de la rue St-Jean-Baptiste. (9 mars.)

MOTION

13. *Dagenais.*—Pour amender et codifier les règlements relatifs à l'hygiène. (9 mars.)

REGLEMENTS

14. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement *re bibliothèque technique.* (Lévy.) (2 mars—*imprimé.*)
15. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement à l'effet de constituer une commission d'ingénieurs *re conduits.* (Lapointe, L. A.) (2 mars—*imprimé.*)
16. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement amendant le règlement No 260 *re édifices.* (Leclaire.) (2 mars—*imprimé.*)
17. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement amendant le règlement No 344 *re entretien des trottoirs pendant l'hiver.* (Lavallée.) (2 mars.)

MOTIONS

18. *Lapointe, L. A.*—Pour un règlement concernant l'enlèvement de la neige, etc., par la Cie des Tramways (23 mars).
19. *Proulx.*—Pour amender le règlement No. 50 *re voitures.* (23 mars).
20. *Mercier.*—Pour amender le règlement No 260 *re édifices publics.* (23 mars).
21. *Mercier.*—Concernant le règlement relatif aux édifices sur certaines rues. (23 mars).
22. *Lévy.*—Pour amender le règlement No 296 *re marchés.* (23 mars).

CITY COUNCIL

SPECIAL MEETING, 27th OF APRIL

ORDER OF THE DAY.

REPORTS

1. *Water.*—To award contract for 12 million gallon pump. (21st April.)
2. *Fire and Light.*—Anent the supply of gas and electricity to the City and ratepayers. (30th March.)

BY-LAW

3. 2nd and 3rd reading of by-law to allow Southern Counties Ry. Co. to enter the City. (J.-B.-A. Martin.) (17th Feb.—*printed*)

MOTION

4. *Lapointe, L. A.*—For a by-law in connection with a loan of \$5,000,000. (21st Feb.)

BY-LAWS

5. 2nd and 3rd reading of a by-law to repeal by-law No. 299 *re bread.* (M. Martin.) (17th Feb.—*printed*)
6. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 270 *re roads.* (N. Lapointe.) (17th Feb.—*printed*)
7. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law for the appointment of an Advisory Board. (Larivière.) (17th February) *t*—*printed.*)
8. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 33 *re dogs.* (Guay.) (21st Feb.—*printed*)
9. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to establish a civic pension fund. (Gadbois.) (21st Feb.)
10. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law for the establishment of a public library. (Mercier.) (21st Feb.—*printed*)

REPORTS

11. *Road.*—To erase homologated lines of LeRoyeur Street. (9th March.)
12. *Road.*—To erase homologated lines of St. Jean Baptiste Street. (9th March.)

MOTION

13. *Dagenais.*—To amend and codify the by-laws *re health.* (9th March)

BY-LAWS

14. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re technical library.* (Lévy.) (2nd March—*printed*)
15. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law for a Board of Engineers *re Conduits.* (L. A. Lapointe.) 2nd March—*printed*)
16. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 260 *re buildings.* (Leclaire.) (2nd March—*printed.*)
17. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 344 *re care of sidewalks during winter.* (Lavallée.) (2nd March.)

MOTIONS

18. *Lapointe, L. A.*—For a by law anent the removal of snow, etc., by M. S. R. Co. (23rd March).
19. *Proulx.*—To amend by-law No. 50 *re vehicles.* (23rd March).
20. *Mercier.*—To amend by-law No 260 *re public buildings.* (23rd March).
21. *Mercier.*—Anent the by-law *re buildings on certain streets.* (23rd March).
22. *Levy.*—To amend by-law No. 296 *re Markets.* (23rd March)

- 23. *Carter.*—Pour nommer un agent qui sera chargé de faire les achats en général. (23 mars.)
- 24. *Sadler.*—Pour amender le règlement No. 210 re Cie des Tramways. (30 Mars.)
- 25. *Lapointe, L. A.*—Pour un règlement à l'effet de permettre à la compagnie "Star Publishing Co." d'établir une passerelle au-dessus de la ruelle des Fortifications. (30 Mars.)

RAPPORTS

- 26. *Police.*—Re port illégal d'armes. (6 avril.)
- 27. *Hôtel de Ville.*—Pour agrandir le bureau des estimateurs. (6 avril.)
- 28. *Commission Spéciale de Législation.*—Pour amender l'Art. 344 de la Charte de la Ville. (6 avril.)

MOTIONS

- 29. *Martin, M.*—Pour la nomination d'une Commission Royale pour tenir une enquête sur l'administration des différents départements. (6 avril.)
- 30. *Couture.*—Pour permettre à J.-H. Nault de poser des fils électriques. (13 avril.)
- 31. *Lapointe, L. A.*—Pour codifier les divers règlements re taxes. (13 avril.)

RAPPORT

- 32. *Voirie.*—Pour permettre à la Cie "Central Light, Heat & Power Co." de faire des excavations dans la rue Saint-Pierre. (13 avril.)

MOTIONS

- 33. *Lapointe, N.*—Re enquête sur l'administration du département de Police. (21 avril.)
- 34. *Carter.*—Re enquête sur l'administration du département de Police. (21 avril.)
- 35. *Larivière.*—Pour abroger la clause 102a des règles du Conseil. (21 avril.)
- 36. *Lévy.*—Pour amender le règlement No 370. (21 Avril.)
- 37. *Dagenais.*—Pour donner à l'Institut Mackay avis d'évacuer certaines pièces que cet institut occupe dans l'Hôtel de Ville. (21 avril.)
- 38. *Martin, M.*—Pour acquérir les vieux cimetières sur l'Avenue Papineau. (21 avril.)

RAPPORT

- 39. *Police.*—Pour accorder un permis pour salle de tir sur la rue Ste-Catherine. (21 avril.)

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.



RUE ST-ANTOINE

(4me section)

Vente à l'encan de matériaux de démolition

MARDI, LE 28 AVRIL COURANT,
A 11 HEURES A. M.,

sur les lieux mêmes, à l'heure et à la date ci-dessus, seront vendus à l'enchère tous les matériaux de démolition situés sur les parties des lots expropriés pour l'élargissement de la rue St-Antoine, 4ème section, à l'exception des matériaux qui sont sur le lot du cadastre No. 466.39 (item 21), suivant le plan préparé par M. John-R. Barlow, inspecteur de la Cité, en date du 18 avril 1907.

CONDITIONS: Argent comptant.

1 pour cent payable pour droits d'encan.
L'acquéreur devra, sous la direction de l'inspecteur de la Cité, dans les cinq jours qui suivront l'adjudication, à ses propres frais, risques et périls, commencer à démolir les clôtures et parties d'édifices dont il aura fait l'acquisition, et ladite démolition devra être terminée et tous les matériaux enlevés dans les quinze jours qui suivront la

- 23. *Carter.*—To appoint a general purchasing agent. (23rd March.)
- 24. *Sadler.*—To amend by law No. 210 re Montreal St. Ry. Co. (30th March.)
- 25. *Lapointe, L. A.*—For a by-law to allow the Star Publishing Co. to erect bridge over Fortification Lane. (30th March.)

REPORTS

- 26. *Police.*—Re illegal carrying or keeping of arms. (6th April.)
- 27. *City Hall.*—For the extension of the Assessors' office. (6th April.)
- 28. *Special on Legislation.*—To amend Art. 344 of the City Charter. (6th April.)

MOTIONS

- 29. *Martin, M.*—For a Royal Commission to investigate the different departments. (6th April.)
- 30. *Couture.*—To allow J. H. Nault to string electric wires. (13th April.)
- 31. *Lapointe, L. A.*—To codify the different by-laws re taxes. (13th April.)

REPORT

- 32. *Road.*—To allow Central Light, Heat & Power Co. to excavate St. Peter Street. (13th April.)

MOTIONS

- 33. *LAPOINTE, N.*—Re Police investigation. (21st April.)
- 34. *Carter.*—Re Police investigation. (21st April.)
- 35. *Larivière.*—To repeal rule 102a of the rules of Council. (21st April.)
- 36. *Levy.*—To amend by-Law No. 370. (21st April.)
- 37. *Dagenais.*—To notify Mackay Institute to vacate rooms in the City Hall. (21st April.)
- 38. *Martin M.*—To acquire old cemeteries on Papineau Ave. (21st April.)

REPORT

- 39. *Police.*—To grant permit for a shooting gallery on St. Catherine Street. (21st April.)

L. O. DAVID,
City Clerk.



ST. ANTOINE ST.

(4th Section)

Auction Sale of building material

ON TUESDAY, THE 28TH APRIL INSTANT,
AT 11 O'CLOCK A. M.,

on the premises, at the above hour and date, the building material situated on the portions of the lots expropriated for the widening of St. Antoine street, 4th section, with the exception of the material on cadastral lot No. 466.39 (item 21), according to the plan prepared by Mr. John R. Barlow, City Surveyor, dated 18th April 1907, will be sold by public action.

TERMS: Cash.

1 p. c. payable for auction duty.

The purchaser shall, under the direction of the City Surveyor, within five days following the sale, at his own cost, risk and peril, begin to demolish the fences and portions of buildings purchased by him, and the said demolition must be completed and all the material removed within 15 days following said sale, under a penalty of \$25 for

dite adjudication, sous peine d'une pénalité de \$25.00 pour chaque jour qu'il sera en défaut et la Cité pourra de plus, à l'expiration de ce délai, faire faire la démolition et l'enlèvement desdits matériaux aux frais et dépens dudit acquéreur, sans aucun avis préalable et sans l'accomplissement d'aucune formalité quelconque.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

FRASER FRERES,
Encanteurs.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 21 avril 1908.

each day the purchaser may be in default, and the City may, moreover, at the expiry of such delay, have said fences and portions of buildings demolished and said material removed at the cost and expense of said purchaser, without any previous notice and without the fulfillment of any formality whatsoever.

L. O. DAVID,
City Clerk.

FRASER BROS.,
Auctioneers

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, 21st April 1908.



TROTTOIRS

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Avis public est par les présentes donné que les rôles spéciaux pour la construction de trottoirs dans les rues ci-dessous mentionnées de la Cité de Montréal, savoir:

Aylwin—Au coin Nord-ouest de la rue Ste-Catherine.
Aylwin—Au coin Nord-est de la rue Ste-Catherine.
Saint-Alexandre—Au coin Nord-est de la rue Craig.
Saint-André—Du côté Ouest depuis l'avenue Viger à la ruelle Contant.
Saint-Antoine—Du côté Nord depuis la rue Ste-Geneviève à la rue Ste-Monique.
Saint-Antoine—Au coin Sud-est de la rue Laurier.
Atwater et Dorchester—Au coin Sud-est.
Bagg—Du côté Nord depuis la rue Mitcheson à la ruelle à l'Est.
Beaubien—Au coin Nord-ouest de la rue St-Hubert.
Beaudry—Du côté Ouest depuis la rue DeMontigny au No civique 434.
Belmont et Beaver Hall—Au coin Nord-ouest.
Berri—Du côté Est, depuis la rue Rachel à la rue Marie-Anne.
Berri—Au coin Nord-ouest de la rue St-François-de-Sales.
Berri—Du côté Ouest, depuis la rue St-François-de-Sales à la rue St-Paul.
Brandon—Des deux côtés, depuis la rue St-Antoine au C. P. R.
Calumet—Du côté Ouest, depuis la rue St-Antoine à 150 pieds au Nord.
Carrières—Du côté Sud, depuis la rue St-Denis à la rue Rivard.
Sainte-Catherine—Au coin Sud-ouest de la rue Cuvillier.
Sainte-Catherine—Du côté Sud, depuis la rue Davidson à la rue Darling.
Sainte-Catherine—Des deux côtés, depuis la rue Marlborough à la rue Nicolet.
Sainte-Catherine—Depuis le No civique 1550 au No 1564.
Sainte-Catherine—Du côté Nord, depuis la rue Desery à la rue Darling moins les Nos du cadastre 49, 541, 42 et 35, 81, 89.
Sainte-Catherine—Au coin Nord-est de la rue Darling.
Sainte-Catherine—Du côté Nord, de la rue St-Mathieu à la rue Du Fort.
Centre—Depuis le No civique 211 au No 213.
Centre—Du côté Nord, depuis la rue Laprairie à la rue Island.
Centre—Du côté Nord, depuis la rue Laprairie au trottoir permanent à l'Ouest.
Centre—Depuis le No civique 427 au No 455.
Centre—Vis-à-vis le No civique 193.
Centre—Depuis le No civique 334 à la rue Laprairie.
Champagne—Depuis le No civique 17 au No 27.
Champagne—Depuis le No civique 2 à 40.
Champagne—Du coin Sud-est de la rue Dufresne au No civique 40.
Champlain—Depuis le No civique 248 au No 250.
Champlain—Depuis le No civique 269 au No 281.



SIDEWALKS

NOTICE to RATEPAYERS

Public Notice is hereby given that the special rolls of assessment for the construction of sidewalks in the following streets, viz.:

Aylwin.—North west corner Ste. Catherine.
Aylwin.—North east corner Ste. Catherine.
St. Alexander.—North east corner Craig.
St. André.—West side, Viger Avenue to Contant Lane.
St. Antoine.—North side, Ste. Geneviève to Ste. Monique.
St. Antoine.—South east corner Laurier.
Atwater and Dorchester.—South east corner.
Bagg.—North side, Mitcheson to Lane East.
Beaubien.—North west corner St. Hubert.
Beaudry.—West side, De Montigny to civic No. 434.
Belmont & Beaver Hall.—North west corner.
Berri.—East side, from Rachel to Mary Ann.
Berri.—North west corner St. François de Salles.
Berri.—West side, St. François de Salles to St. Paul.
Brandon.—Both sides, from St. Antoine to C. P. R.
Calumet.—West side, St. Antoine to 150 feet North.
Carrière.—South side, from St. Denis to Rivard.
Ste. Catherine.—South west corner Cuvillier.
Ste. Catherine.—South side, from Davidson to Darling.
Ste. Catherine.—Both sides, from Marlborough to Nicolet.
Ste. Catherine.—From civic No. 1550 to 1564.
Ste. Catherine.—North side, from Désery to Darling, less Cad. 49, 541, 42 and 35, 81, 89.
Ste. Catherine.—North east corner Darling.
Ste. Catherine.—North side, from St. Matthew to Fort.
Centre.—From civic No. 211 to 213.
Centre.—North side, from Laprairie to permanent sidewalk westward.
Centre.—North side, from Laprairie to Island.
Centre.—From civic No. 427 to 455.
Centre.—Opposite No. 193.
Centre.—Civic No. 334 to Laprairie.
Champagne.—From civic No. 17 to 27.
Champagne.—From civic No. 2 to 40.
Champagne.—South east corner Dufresne to No. 40.
Champlain.—From civic No. 248 to 250.
Champlain.—From civic No. 269 to 281.
Champlain.—From Dorchester to No. 137 inclusively.

- Champlain—Depuis la rue Dorchester au No civique 137 inclus.
- Champlain—Depuis le No civique 651 au No 655.
- Champlain—Depuis le No civique 464 à la rue Ontario.
- Champlain—Depuis le No civique 563 au No 579.
- Saint-Charles—Depuis le No civique 219 au No 305.
- Charlevoix—Du côté Ouest depuis la rue Centre à la rue Saint-Charles.
- Chatham—Du côté Est, depuis la rue Notre-Dame au G. T. R.
- Saint-Christophe—Du côté Ouest, depuis la rue DeMontigny à la rue Ste-Catherine.
- Christophe-Colomb—Des deux côtés, depuis la Marie-Anne à la rue Mont-Royal.
- Colborne—Des deux côtés, depuis la rue Wellington à la rue Smith.
- Saint-Cuthbert—Au coin Sud-ouest de la rue St-Laurent.
- Cuvillier—Au coin Nord-ouest de la rue Ste-Catherine.
- Cuvillier—Au coin Nord-est de la rue Ste-Catherine.
- Darling—Au coin Nord-ouest de la rue Ste-Catherine.
- Davidson—Au coin Nord-est de la rue Ste-Catherine.
- Davidson—Au coin Nord-ouest de la rue Ste-Catherine.
- DeBresoles—Depuis le No civique 1 au No 21.
- DeLorimier—Au coin Nord-ouest de la rue Ste-Catherine.
- DeLorimier—Depuis le No civique 261 au No 289.
- DeLorimier—Du côté Est, depuis la rue Ste-Catherine à 247 pieds au Nord.
- DeLorimier—Au coin Nord-est de la rue Logan.
- DeLorimier—Vis-à-vis le No civique 823.
- DeLorimier—Du côté Ouest, près de la rue Sherbrooke (église St-Thomas).
- DeMontigny—Du côté Nord, depuis la rue Iberville à la rue Poupart.
- DeMontigny—Depuis le No civique 827 au No 833.
- Saint-Dominique—Du côté Ouest, depuis la rue Napoléon à l'avenue Duluth.
- Dorion—Depuis le No civique 155 à 104 pieds au Nord.
- Drummond—Du côté Ouest, depuis la rue Dorchester à la rue Ste-Catherine.
- Dufresne—Du côté Est, depuis le No civique 69 au No 73.
- Dufresne—Depuis le No civique 70 à la rue DeMontigny.
- Durocher—Vis-à-vis le No civique 83.
- Durocher—Depuis le No civique 10 au No 22.
- Durocher—Vis-à-vis le No civique 81.
- Durocher—Depuis le No civique 85 au No 95.
- Durocher—Vis-à-vis le No civique 26.
- Elgin—Vis-à-vis le No du cadastre 108.
- Sainte-Elisabeth—Depuis le No civique 167 au No 171.
- Esplanade—Depuis la rue Rachel au No civique 227.
- Fullum—Vis-à-vis l'église St-Eusèbe.
- Fullum—Depuis le No civique 49 au No 51.
- Fullum—Depuis le No civique 441 au No 451.
- Fullum—Depuis le No civique 271 au No 289.
- Gosford—Du côté Est, depuis la rue Craig à la rue Saint-Louis.
- Grand-Tronc—Depuis le No 651 au No 679 moins les Nos 657-659.
- Guy—Du côté Ouest, depuis la rue Notre-Dame à la rue William.
- Hibernia—Depuis le No civique 280 au No 286.
- Hôtel-de-Ville (Ave)—Du côté Ouest, depuis la rue DeMontigny à la rue Ontario.
- Hôtel-de-Ville—Du côté Est, depuis la rue DeMontigny à la rue Ontario.
- Hôtel-de-Ville—Du côté Est, depuis la rue Ste-Catherine à la rue DeMontigny.
- Hôtel-de-Ville—Du côté Est, depuis la rue Mont-Royal au Sud.
- Saint-Hubert—Depuis le No civique 830 au No 840.
- Saint-Hubert—Du côté Ouest, depuis la rue Rachel à la ruelle au Nord.
- Saint-Hubert—Depuis le No civique 542 au No 552.
- Saint-Hubert—Depuis le No civique 774 à l'avenue Duluth.
- Saint-Hubert—Depuis le No civique 720 au No 740.
- Saint-Hubert—Depuis le No civique 1625 au No 1631.
- Saint-Hubert—Au coin Nord-est de l'avenue Duluth.
- Saint-Hubert—Depuis le No civique 1021 au No 1035.
- Saint-Hubert—Du côté Ouest, depuis le C. P. R. à la rue Beaubien.
- Huntley—Du côté Est, depuis la rue DeFleurimont à 450 pieds au Nord.
- Iberville—Depuis la rue Ste-Catherine au No civique 83.
- D'Israeli—Depuis le No civique 1 au No 15.
- Saint-Jacques—Du côté Sud, depuis la rue des Seigneurs à la rue St-Martin.
- Champlain.—From civic No. 651 to 655.
- Champlain.—From civic No. 464 to Ontario.
- Champlain.—From civic No. 563 to 579.
- St. Charles.—From civic No. 219 to 305.
- Charlevoix.—West side, from Centre to St. Charles.
- Chatham.—East side, from Notre-Dame to G. T. R.
- St. Christophe.—West side, from De Montigny to Ste. Catherine.
- Christophe Colomb.—Both sides, from Mary Ann to Mount Royal.
- Colborne.—Both sides, from Wellington to Smith.
- St. Cuthbert.—South west corner St. Lawrence.
- Cuvillier.—North west corner Ste. Catherine.
- Cuvillier.—North east corner Ste. Catherine.
- Darling.—North west corner Ste. Catherine.
- Davidson.—North east corner Ste. Catherine.
- Davidson.—North west corner Ste. Catherine.
- DeBresoles.—From civic No. 1 to 21.
- De Lorimier.—North west corner Ste. Catherine.
- De Lorimier.—From civic No. 261 to 289.
- De Lorimier.—East side, Ste. Catherine to 247 feet north.
- De Lorimier.—North east corner Logan.
- De Lorimier.—Opposite civic No. 823.
- De Lorimier.—West side (St. Thomas Church), near Sherbrooke street.
- De Montigny.—North side, from Iberville to Poupart.
- De Montigny.—From civic No. 827 to 833.
- St. Dominique.—West side, from Napoléon to Duluth.
- Dorion.—From civic No. 155 to 104 feet north.
- Drummond.—West side, from Dorchester to Ste. Catherine.
- Dufresne.—East side, from civic No. 69 to 73.
- Dufresne.—From civic No. 70 to De Montigny.
- Durocher.—Opposite civic No. 83.
- Durocher.—From civic No. 10 to 22.
- Durocher.—Opposite civic No. 81.
- Durocher.—From civic No. 85 to 95.
- Durocher.—Opposite civic No. 26.
- Elgin.—Opposite cadastral No. 108.
- Ste. Elizabeth.—From civic No. 167 to 171.
- Esplanade.—From Rachel to civic No. 227.
- Fullum.—Opposite St. Eusèbe Church.
- Fullum.—From civic No. 49 to 51.
- Fullum.—From civic No. 441 to 451.
- Fullum.—From civic No. 271 to 289.
- Gosford.—East side, from Craig to St. Louis.
- Grand Trunk.—From civic No. 651 to 679 (less 657-659).
- Guy.—West side, from Notre-Dame to William.
- Hibernia.—From civic No. 280 to 286.
- Hôtel de Ville.—West side, from De Montigny to Ontario.
- Hôtel de Ville.—East side, from De Montigny to Ontario.
- Hôtel de Ville.—East side, from Ste. Catherine to De Montigny.
- Hôtel de Ville.—East side, from Mount Royal south.
- St. Hubert.—From civic No. 830 to 840.
- St. Hubert.—West side, from Rachel to Lane north.
- St. Hubert.—From civic No. 542 to 552.
- St. Hubert.—From civic No. 774 to Duluth.
- St. Hubert.—From civic No. 720 to 740.
- St. Hubert.—From civic No. 1625 to 1631.
- St. Hubert.—North east corner Duluth.
- St. Hubert.—From civic No. 1021 to 1035.
- St. Hubert.—West side, from C. P. R. to Beaubien.
- Huntley.—East side, from De Fleurimont to 450 ft. north.
- Iberville.—From Ste. Catherine to civic No. 83.
- D'Israeli.—From civic No. 1 to 15.
- St. James.—South side, Seigneurs to St. Martin.

- Saint-Jacques—Du côté Nord, depuis la rue St-Martin à la rue Richmond.
- Saint-Jacques—Du côté Nord, vis-à-vis l'église St-Henri.
- Des Jurés—Vis-à-vis les Nos du cadastre 1074, 1075, 1076.
- Lagauchetière—Au coin Sud-est de Beaver Hall.
- Lagauchetière—Au coin Sud-est de la rue St-Denis.
- Lagauchetière—Du côté Sud, depuis la rue St-Denis à la rue Berri.
- Laprairie—Depuis le No civique 92 à la rue Centre.
- Laprairie—Depuis le No civique 92 au No 112.
- Laprairie—Du côté Ouest, depuis la rue Châteauguay à la rue Centre.
- Laprairie—Du côté Est, depuis la rue Centre à la rue Des Manufactures.
- Laval (Ave)—Du côté Ouest, depuis la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.
- Logan—Depuis le No civique 240 au No 250.
- Saint-Luc—Du côté Sud, depuis la rue Tower à la rue Du Fort, et, du côté Ouest de la rue Tower, de la rue St-Luc vers le Sud.
- Saint-Luc—Du côté Sud, depuis la rue St-Marc à 200 pieds à l'Est.
- Saint-Luc—Vis-à-vis le No civique 150.
- Mackay—Depuis la rue Dorchester au No civique 43.
- Maisonneuve—Du côté Est, depuis la rue Ste-Rose à la rue Ste-Catherine.
- Mance et Ave des Pins—Au coin Sud-est.
- Mansfield—Au coin Nord-est de la rue Burnside.
- Saint-Marc—Du côté Est, depuis la rue Dorchester à la rue Ste-Catherine.
- Marquette—Du côté Ouest, depuis le boulevard St-Joseph à la rue Gilford.
- Marquette et Gilford—Au coin Sud-ouest.
- Saint-Martin—Des deux côtés, depuis la rue St-Jacques à la rue St-Antoine.
- Mentana—Du côté Ouest, depuis la rue Roy à la rue Johnston.
- Mitcheson—Du côté Est, depuis la rue Bagg à l'avenue Duluth.
- Mitcheson—Du côté Ouest, à 62 pieds au Sud de la rue Marie-Anne.
- Mont-Royal (Ave)—Du côté Sud, depuis la rue St-Dominique à la rue St-Laurent.
- Mont-Royal (Ave)—Au coin Sud-est de la rue Brébeuf.
- Mont-Royal (Ave)—Vis-à-vis les Nos du cadastre 7 subd. 59, 60, 61 St-Jean-Baptiste.
- Mont-Royal (Ave)—Du côté Nord, depuis la rue St-Denis à la rue Rivard.
- Mont-Royal (Ave)—Du côté Nord, depuis la rue Resther à la rue St-André.
- Nazareth—Du côté Ouest, depuis la rue Common à la rue Wellington.
- Notre-Dame—Du côté Nord, depuis la rue Atwater à l'hôtel de ville de St-Henri.
- Notre-Dame—Du côté Sud, depuis la rue Atwater au pont du G. T. R.
- Ontario—Au coin Sud-ouest de la rue DeLorimier.
- Ontario-Est—Depuis le No civique 1314 au No 1324.
- Panet—Aux coins Nord-est et Sud-est de la rue Dorchester.
- Parc (Ave du)—Depuis le No civique 212 au No 228.
- Parc (Ave du)—Du côté Est, depuis la rue Milton à la rue Prince Arthur.
- Parc (Ave du)—Du côté Ouest, depuis la rue Milton à la rue Prince Arthur.
- Saint-Paul—Du côté Sud, de la rue Berri à la rue Friponne.
- Pins (Ave des)—Depuis le No civique 327 au No 333.
- Pins (Ave des)—Vis-à-vis le No civique 399.
- Poupart—Au coin Nord-ouest de la rue St-Alexis.
- Paupart—Depuis le No civique 48 au No 54.
- Poupart—Depuis le No civique 45 à la rue Ste-Catherine.
- Poupart—Depuis le No civique 58 à la rue Ste-Catherine.
- Prince-Arthur—Au coin Nord-est de la rue St-Urbain.
- Prince-Arthur—Depuis le No civique 107 au No 117.
- Rachel—Du côté Sud, depuis la rue St-Dominique à la rue St-Laurent.
- Rachel—Du côté Nord, depuis l'ave de l'Hôtel-de-Ville à la rue Cadieux.
- Rachel—Depuis le No civique 331 à la ruelle.
- Rachel—Du côté Nord, depuis la rue Rivard à la rue St-Denis.
- Richmond—Du côté Est, depuis la rue Trudel à la rue St-Jacques.
- Rivard—Du côté Est, depuis la rue Roy au No civique 11.
- St. James.—North side, St. Martin to Richmond.
- St. James.—North side, opposite St. Henry Church.
- Jurors.—Opposite Cad. 1074, 1075, 1076.
- Lagauchetière.—South east corner Beaver Hall.
- Lagauchetière.—South east corner St. Denis.
- Lagauchetière.—South side, from St. Denis to Berri.
- Laprairie.—From civic No. 92 to Centre.
- Laprairie.—From civic No. 92 to 112.
- Laprairie.—West side, from Châteauguay to Centre.
- Laprairie.—East side, from Centre to Manufacturers.
- Laval.—From Sherbrooke to Pine Avenue (west side).
- Logan.—From civic No. 240 to 250.
- St. Luke.—South side, from Tower to Font and west side of Tower from St. Luke south.
- St. Luke.—South side, St. Mark to 200 ft. east.
- St. Luke.—Opposite civic No. 150.
- Mackay.—From Dorchester to civic No. 43.
- Maisonneuve.—East side, from Ste. Rose to Ste. Catherine.
- Mance and Pine Avenue.—South east corner.
- Mansfield.—North east corner of Burnside.
- St. Mark.—East side, from Dorchester to Ste. Catherine.
- Marquette.—West side, from St. Joseph Boulevard to Gilford.
- Marquette and Gilford.—South west corner.
- St. Martin.—Both sides, from St. James to St. Antoine.
- Mentana.—West side, from Roy to Johnson.
- Mitcheson.—East side, from Bagg to Duluth.
- Mitcheson.—West side, 62 feet south to Mary Ann.
- Mount Royal.—South side, from St. Dominique to St. Lawrence.
- Mount Royal.—South east corner of Brébeuf.
- Mount Royal.—Opposite Cad. No. 7, subd. 59, 60-61 Sté Jean-Baptiste.
- Mount Royal.—North side, from St. Denis to Rivard.
- Mount Royal.—North side, from Resther to St. André.
- Nazareth.—West side, from Common to Wellington.
- Notre-Dame.—North side, from Atwater to City Hall, St. Henry.
- Notre-Dame.—South side, from Atwater to G. T. R. Bridge.
- Ontario.—South west corner of De Lorimier.
- Ontario East.—From civic No. 1314 to 1324.
- Panet.—North east and South east corner of Dorchester.
- Park Avenue.—From civic No. 212 to 228.
- Park Avenue.—East side, from Milton to Prince Arthur.
- Park Avenue.—West side, from Milton to Prince Arthur.
- St. Paul.—South side, Berri to Friponne.
- Pine Avenue.—Opposite No. 399.
- Pine Avenue.—From civic No. 327 to 333.
- Poupart.—North west corner of St. Alexis.
- Poupart.—From civic No. 48 to 54.
- Poupart.—From civic No. 45 to Ste. Catherine.
- Poupart.—From civic No. 58 to Ste. Catherine.
- Prince Arthur.—North east corner of St. Urbain.
- Prince Arthur.—From civic No. 107 to 117.
- Rachel.—South side, from St. Dominique to St. Lawrence.
- Rachel.—North side, from Hôtel de Ville Ave to Cadieux.
- Rachel.—From civic No. 331 to Lane.
- Rachel.—North side, from Rivard to St. Denis.
- Richmond.—East side, from Trudel to St. James.
- Rivard.—East side, from Roy to civic No. 11.

Ropery—Vis-à-vis le No civique 166.
 Sainte-Rose—Du côté Sud, depuis la rue Champlain à la rue Maisonneuve.
 Des Seigneurs—Des deux côtés, depuis la rue Notre-Dame à la voie du G. T. R.
 Selkirk—Des deux côtés, depuis la Côte-des-Neiges au bout de l'avenue.
 Sherbrooke-Ouest—Depuis le No civique 773 au No 775.
 Stanley—Depuis le No. civique 278 au No 288.
 Stanley—Au coin Sud-est de la rue Ste-Catherine.
 St-Timothée—Du côté Ouest, depuis la rue Sherbrooke à la ruelle au Sud.
 Université—Du côté Est, depuis la rue Ste-Catherine à la rue Burnside.
 St-Urbain—Du côté Ouest, depuis la rue Marie-Anne, 123 pieds au Sud.
 St-Urbain—Depuis le No civique 894 au No 906 et 912 au No 928.
 St-Urbain—Vis-à-vis le No civique 714.
 Windsor—Du côté Ouest, depuis la rue Cypress à la rue Ste-Catherine.

sont terminés et déposés au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière sont, par les présentes, sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les dix jours de cette date, sans autre avis.

W. ROBB,

Trésorier de la Cité.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITÉ,
 HOTEL DE VILLE,
 Montréal, 24 avril 1908.

Ropery.—Opposite civic No. 166.
 Ste. Rose.—South side, from Champlain to Maisonneuve.
 Seigneurs.—Both sides, from Notre-Dame to G.T.R. tracks.
 Selkirk.—Both sides, from Côte des Neiges Road to end of Avenue.
 Sherbrooke West.—From civic No. 773 to 775.
 Stanley.—From civic No. 278 to 288.
 Stanley.—South east corner of Ste. Catherine.
 St. Timothy.—West side, from Sherbrooke to Lane north.
 University.—East side, from Ste. Catherine to Burnside.
 St. Urbain.—West side, from Mary Ann to 123 ft. south.
 St. Urbain.—From civic No. 894 to 906 and 912 to 928.
 St. Urbain.—Opposite civic No 714.
 Windsor.—West side, from Cypress to Ste. Catherine.

are completed, and are now deposited in the office of the undersigned, in the City Hall.

All persons whose names appear therein as liable for the payment of any tax or assessment, are hereby required to pay the amount thereof to the undersigned at his said office, within ten days from this date, without further notice.

W. ROBB,

City Treasurer.

CITY TREASURER'S OFFICE,
 CITY HALL,
 Montreal, 24 April, 1908.

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS—TRANSFERS OF PROPERTIES

HOCHELAGA & JACQUES-CARTIER

Quartier Ward.	No. d'enregistrement Registration Number.	Date de l'enregistre- ment Date of registration.	Date du contrat Date of deed.	Vendeur Vendor.	Acquéreur Purchaser.	No. du cadastre Cadastral number.	Etendue—Area.	Rue Street.	Genre— a—Descript.	Prix Price.
St. Henri...	144045	13 avril 1908..	7 avril 1908	La Cité de Montréal..	Alain Léger	1705-242 à 248, 1705-250 à 257, 1721-10, 11 & 12	36676	Square	L	\$14919 03
St. Denis...	144046	13 " " "	2 " "	J. Bte Pawzé.....	Jos. Turcotte	7-328	2725	1670 à 1672 St. Hubert....	B	2500 00
St. J. Bte	144049	13 " " "	8 " "	A. Gauthier	Delle Phil. Lemire...	15-C33	1440	507 à 509 Drolet..	B	3500 00
St. Denis	144060	13 " " "	6 " "	P. Simard.....	De Ls Brion dit Lapierre	2629-226	2000	Ave Levesque..	L	400 00
St. Henri	144070	13 " " "	31 mars "	P. O. Nadeau	O. Dion.....	1628A-2 & 3, 1628-1	5319	1176 à 1182a St. Antoine...	B	15300 00
Hochelaga	144077	13 " " "	2 avril "	Succ. Hy Logan.....	Frs Chenuet	148-2230	2000	Hogan.....	L	204 00
St. Denis	144078	13 " " "	27 mars "	E. Deneault	J. Longtin & al	329-113	"	Brebeuf	L	600 00
do	144081	14 " " "	27 " "	do	J. C. Frenette	329-109 à 112	8000	do	L	2400 00
do	144083	14 " " "	16 " "	De A. P. N. Bourdon..	E. Patenaude	162-211	2090	1289 St. Denis..	B	3300 00
Duvernay	144094	14 " " "	10 avril "	W. Léonard	M. St-André	7-23	2000	63 Brebeuf	B	2800 00
St. Denis	144103	14 " " "	6 " "	H. Montpetit	Geo. Côté	488-231	2850	Boyer	L	300 00
St. Henri	144112	14 " " "	11 " "	De Wm Dalpé	H. Fass.....	1674-18a	2365	Cazelais	B	6000 00
St. Denis	144114	14 " " "	5 fév. "	J. Demers.....	N. Campeau	339-379	2163	226 à 228 Marquette....	B	3000 00
do	144115	14 " " "	6 " "	do	Jos. Dupuis	339-378	"	222 à 224 Marquette....	B	3050 00
Duvernay	144116	14 " " "	28 mars "	F. Barrière	S. Lamdan.....	6-84	1630	64 à 66 Chambord	B	3000 00
St. Henri	144118	14 " " "	7 avril "	A. B'ain	Ph. Blain.....	P. 2227	2025	71 à 75 Berard..	B	900 00
St. J. Bte	144140	15 " " "	10 " "	J. C. Poissant & al	H. Sheraga.....	P. N. 311	3124	793 à 795 St. Dominique	B	3700 00
do	144142	15 " " "	14 " "	D. Desjardins.....	R. E. Painchaud	P. N. E. 14-10, P. S. E. 14-11	1804	572 Mont Royal..	B	3700 00
St. Denis	144146	15 " " "	1 " "	H. R. Drummond...	Ve W. Chartrand & al	P. 331-153	1837 1/2	Cardinal	L	250 00
Hochelaga	144148	15 " " "	15 " "	E. Coulombe.....	V. Legault.....	50-377	2750	Forsyth	L	1000 00
St. Denis	144151	15 " " "	1 " "	W. G. McGee	H. Joy.....	7-868 & 869	5450	2096 à 2098 St. Hubert....	B	1126 25
Duvernay	144156	16 " " "	14 " "	J. L. Clément.....	G. Boucher.....	P. 8-188, 8-189	2366	C. Colomb	L	1575 00
St. Denis	144157	16 " " "	8 " "	L. E. G. H. Boyer...	A. Deschamps	328-540 à 545	15000	do	L	4950 00
St. J. Bte	144165	16 " " "	7 " "	Ve A. McConnell...	J. L. Roberge	P. & N. 355	3000	St. Dominique..	L	1250 00
St. Denis	144166	16 " " "	10 " "	I. Blanchard.....	H. Blanchard	8-340	6500	1825 à 1827 St. Denis.....	B	900 00
do	144167	16 " " "	8 " "	O. Proulx	F. Proulx	339-415, 416 & 417	6030	Gilford.....	L	2800 00
St. Gabriel	144175	16 " " "	9 " "	Ve J. Marshall.....	P. Finlayson.....	3167-10, P. 3165-11	3568	408 Bourgeois ..	B	1 00
St. Henri	144179	16 " " "	15 " "	H. Monette	M. Lepage	1703-235	1400	146 à 148 Ste. Marie....	B	1600 00
Ste. Marie	144184	16 " " "	11 " "	J. D. Roy	J. Houlzet.....	166-266	3080	395 à 397 Frontenac....	B	2647 50
Hochelaga	144186	16 " " "	15 " "	F. Therrien.....	J. B. A. Corbeil	P. 52-109	2007	52 à 56 Desery ..	B	600 00
St. Denis	144188	16 " " "	15 " "	J. E. Lalonde	Delle Ang. Rivard	1/2 S. E. 8-685	2635	Labelle	B	3800 00
Ste. Marie	144189	16 " " "	21 mars "	The R. L. & Imp. Co	De O. Blanchet	172-1886 & 1887	4410	Dandurand	L	400 00
Hochelaga	144190	16 " " "	28 " "	The M. L. & Imp. Co.	T. H. Vannalton	29-485	2750	Forsyth	L	325 00
Ste. Marie	144191	16 " " "	21 " "	The R. L. & Imp. Coy	J. Tremblay	172-713 & 714	3900	8e Ave	L	400 00
do	144192	16 " " "	21 " "	do	D. Donohue	172-1815, 1816 & 1817	5850	6e Ave	L	525 00
St. Denis	144193	16 " " "	15 avril "	W. Langevin	J. Thérien	339-404	2500	426 à 428 Gilford	B	1450 00
do	144194	16 " " "	3 " "	G. McPierce	C. R. Bronsdon	8-756	5070	2654 Labelle..	B	2350 00
St. Henri	144207	16 " " "	15 " "	The St. H. L. Co	Z. Théoret	1704-253	2500	Palm	L	375 00
St. J. Bte	144208	16 " " "	14 " "	M. Aize	J. B. Saxe	15-1215	1280	1079 à 1081 City Hall Ave.	B	2150 00
Hochelaga	144216	18 " " "	30 mars "	A. Chartrand	U. Marchand	50-136	2250	St. Germain....	L	5500 00
St. Henri	144234	18 " " "	31 " "	La Cité de Montréal..	E. Boudrias	1705-264	"	Square	L	1057 50
St. Denis	144246	18 " " "	18 avril "	V. Kennedy	J. E. Lalonde	1/2 N. O. 8-649	2500	Huntly.....	L	400 00

& Consid.

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS. *Suite.* — TRANSFERS OF PROPERTIES. *Cont.*

MONTREAL-EST

MONTREAL-EAST.

Quartier Ward.	No. d'enregistrement Registration Number.	Date de l'enregist. Date of registration.	Date du Contrat Date of Deed.	Vendeur Vendor.	Acquéreur. Purchaser.	No. du Cadastre Cadastral Number.	Etendue.—Area.	Rue Street.	Genre.—a.—Descrip.	Prix. Price.
St. Laurent.	71696	13 avril 1908..	7 avr. 1908	Suc. J. Cochrane	S. Berlind et al.	11-20, 22 & 24.....	9150	31 à 59 St. Cuthbert..	B	25000 00
St. Louis....	71699	13 " "	1 " "	De R. E. Painchaud..	Delle D. Duclos.....	370.....	7770	147 à 155 Dorchester..	B	11000 00
St. Laurent.	71701	13 " "	24 mars "	A. McColl	De James Lees.....	½ N. O. 88	3250	63 à 65 Ste. Famille..	B	9000 00
Lafontaine..	71702	14 " "	10 " "	Alph. Richer.....	Les Carmélites	1104 & 1105.....	7749	346 à 354 Visitation..	B	8000 00
Papineau...	71703	14 " "	4 " "	Hodgson Summer & Co	A. Breton.....	575.....	3510	Dorion.....	L	1192 19
St. Laurent.	71706	14 " "	7 " "	N. Papineau	J. Bte Lafleur.....	P. N. O. 478	5400	149 Bleury....	B	7176 53
do	71707	14 " "	7 " "	J. Bte Lafleur.....	O. Gratton	P. N. O. 478	5400	149 Bleury....	B	7717 51
St. Louis....	71715	14 " "	26 mars "	Ve A. Larin.....	M. Schwartz	619.....	1958	422 à 426 Ave H. de Ville.	B	4100 00
Lafontaine..	71722	15 " "	13 avril "	J. de Vaudreuil....	Ve I. Clocher.....	1203-198.....	2725	693 à 697 Berri..	B	6000 00
St. Jacques..	71725	15 " "	13 " "	Rvd H. Deslauriers..	J. E. Brown.....	431-6.....	2250	99 à 101 St. Denis	B	14000 00
Papineau...	71726	15 " "	10 " "	Z. Gervais.....	De A. Handfield	503-23 & 24.....	4817-4	27 à 31 Burnett..	B	5000 00
St. Louis...	71728	15 " "	14 " "	P. Nucciaroni.....	A. Dalbec.....	P. S. E. 371.....	3295	157 159 Dorchester..	B	6200 00
St. Laurent.	71730	16 " "	7 " "	J. H. Smith.....	Ziq. Fineberg.....	½ S. O. 698.....	1289	264 à 268 Lagauchet're W	B	5550 00
Lafontaine..	71731	16 " "	25 mars "	G. W. Aubin.....	Vve A. Houde	1213-6, 7 & 8.....	7161	670 à 686 Sherbrooke E..	B	27000 00
St. Louis....	71732	16 " "	10 avril "	Sheriff of Montreal..	L. Vineberg et al....	85.....	2211	12 à 18 Lagauchetière..	B	3625 00
St. Jacques.	71737	16 " "	15 " "	Aurelie Gareau et al.	Dme A. Bouthillier..	464.....	1980	Coin Dorchester & Labelle	B	5500 00

MONTREAL-OUEST

MONTREAL-WEST.

St. Andrew.	145412	13 avril 1908..	1 avr. 1908	A. McDougall	De Geo. Vipond	1702-34.....	2403-4	271 Bishop.	B	10250 00
St. Ann's....	145415	13 " "	13 " "	W. J. McGee.....	J. A. Dionne	230 & 231.....	9216	15 à 25 Congrégation...	B	5000 00
St. Andrew..	145416	13 " "	10 " "	T. W. Lamb.....	P. Martin.....	P. 1628-P, P. 1628-W	2520-8	119 à 121 Bayle..	B	8000 00
St. Gabriel..	145424	16 " "	14 " "	The M. L. & M. Coy..	Ve P. McCarthy	3022 & 3023.....	163 à 167 Richardson..	B
St. Ann's....	145424	16 " "	14 " "	do	do	1008 & 1009.....	10234	1161 Richardson.	B	1550 00
do	145425	16 " "	14 " "	Kate Moore et al....	do	do	do	B	Rights
St. George..	145432	16 " "	9 " "	Ve A. A. Wilson	A. Gould.....	½ centre 1037.....	1246	333 Craig.....	B	Pofsale
St. Joseph..	145439	21 " "	7 " "	Miss M. E. Guerin ..	The City of Montreal.	Pt 667.....	1999	Coin Mountain & St. Antoine...	B	4000 00
St. Andrew.	145440	18 " "	16 " "	R. Bolton	Mrs J. Dyer.....	1628-H-3, 1628-G-5, 1626-7.....	1953	39 Tupper.....	B	5250 00

a { B—Bâtisse ; Building.
L—Lot ; terrain vague.

P. TERRAULT,
Régistrare de la Ville.—Registrar.
Par A. SAUVÉ.

